



SELON L'ABEF
30,49 MILLIONS
DE LA POPULATION
EST BANCARISÉE

P.7



TOURISME
L'ALGÉRIE, 3^e PLUS
IMPORTANTE PROGRESSION
EN AFRIQUE EN 2024

Les efforts du gouvernement en matière d'infrastructures et de facilitations dans la procédure de visa à l'arrivée ont permis à l'Algérie de se hisser au 3^e rang africain des plus importantes progressions touristiques, derrière la Tanzanie (+53%)

P.10

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 27 JUN 2024 // N°845 // PRIX 20 DA

LA BRIGADE ÉCONOMIQUE
 DE LA POLICE ENQUÊTE

SCANDALE FINANCIER À LA FAF ?

La brigade économique de la police judiciaire d'Alger a interrogé hier les anciens présidents de la Fédération algérienne de football (FAF), ainsi que des responsables, des employés et d'anciens membres du bureau fédéral de la FAF, dans le cadre d'une enquête sur les problèmes financiers qui ont caractérisé le fonctionnement de la FAF au cours des dernières années...

P.3



RÉALISATION DE 350
 CENTRES ET 30 SILOS DE
 STOCKAGE DE CÉRÉALES

UNE ENVELOPPE DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS DÉGAGÉS

Un projet lancé dans le cadre du programme national de consolidation des capacités de stockage de céréales dans 52 wilayas du pays prévoit la réalisation de 350 centres de proximité et 30 silos de stockage stratégique pour une enveloppe financière estimée à 2 milliards de dollars.

P.4



LA CANICULE REVIENT

19 WILAYAS CONCERNÉES !

Dix-neuf (19) wilayas seront touchées à partir d'aujourd'hui par un temps caniculaire qui touchera 19 wilayas de l'Est du sud du pays.

P.16



L'ALGÉRIE RÉPOND À L'UNION EUROPÉENNE

« NOUS SOMMES UN PAYS SOUVERAIN... »

L'Union européenne (l'UE) a lancé récemment une procédure de règlement des différends contre l'Algérie. Et, la réaction du gouvernement algérien ne s'est pas fait attendre longtemps. Alger affirme qu'elle ne laissera pas dicter sa conduite sur le terrain des importations

Lire en page 3



Photo : D.R

CONCERTATION TOUS AZIMUT
 POUR UN SECOND MANDAT

LE FLN CONFIRME LE PROJET DE GRANDE CONFÉRENCE NATIONALE

Le SG du FLN, Abdelkrim Benbarek a confirmé hier, que la Coalition des partis de la majorité pour l'Algérie regroupant le FLN, du RND et du Front El-Moustakbal organisera dans les prochains jours une grande conférence nationale pour appeler le président Tebboune à se porter candidat pour un second mandat.

P.2



ABDELBASSET GHARBI, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DÉFENSE NATIONALE, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

«Les missions de l'Armée sont imposantes dans un contexte de transformations géopolitiques»

Une Journée parlementaire a été récemment organisée par la Commission Défense nationale de l'Assemblée nationale articulée autour du thème relatif à la cohésion du peuple avec son armée, la force et la stabilité pour la nation, et enfin le lien entre l'Armée et la Nation.

Durant cette journée, qui a vu défiler responsables politiques, militaires et experts en sécurité et défense, il a été également question de modernisation et de développement du potentiel militaire de l'ANP, à même d'acquiescer les facteurs de puissance, pour faire face aux défis et déjouer les complots ciblant l'unité et la

stabilité du pays. La cohésion populaire avec son Armée, héritière de l'Armée de libération nationale, garante de la protection du pays et du citoyen, a été largement débattue par Gharbi Abdelbasset, président de la Commission Défense nationale, et c'est précisément le but de notre entretien avec lui.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR FAYÇAL OUKACI

RÉCEMMENT, VOUS AVEZ ORGANISÉ UNE JOURNÉE PARLEMENTAIRE TRÈS INSTRUCTIVE SUR LA COHÉSION ARMÉE NATIONALE-PEUPLE, UNE FORCE ET UNE STABILITÉ POUR L'ALGÉRIE. QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ PAREILLE INITIATIVE EN CE MOMENT PRÉCIS ?

Comme vous le savez, nous vivons un contexte géopolitique très hostile et qui incite à plus de vigilance. De plus, les positions fermes de l'Algérie vis-à-vis des causes justes, telles que le dossier palestinien et le dossier sahraoui, sont des attitudes qui ne plaisent pas à certaines parties hostiles à un moment où la «normalisation» avec l'entité sioniste bat son plein.

Cette hostilité n'est pas passive, loin s'en faut, et se reflète par des menées de sous-sol et des tentatives de semer la zizanie dans la société. Aussi, pour faire échec à ces tentatives de déstabilisation, il nous faut un rang national uni et un front intérieur solidaire et fort, comme il nous faut être vent debout avec les institutions de l'Etat, notamment l'Armée nationale, qui demeure la colonne vertébrale de l'Etat algérien et le garant de la souveraineté



nationale. De ce fait, la journée parlementaire intervenait dans cette logique de veille et de vigilance...

QUATRE THÈMES PRINCIPAUX RESSORTENT CLAIREMENT DANS LES INTERVENTIONS DES RESPONSABLES POLITIQUES ET DES EXPERTS QUI Y ONT PARTICIPÉ...

Oui, évidemment ! Ces quatre thématiques étaient axés sur le contexte historique de la cohésion Armée-peuple, développé par le Dr Djamel Yahiaoui, la cohésion armée-peuple dans le renforcement de l'Algérie, explicitée par le général à la retraite Abdelaziz Medjahed, la mission constitutionnelle de l'Armée nationale à l'ombre de la cohésion nationale, déve-

loppée par le colonel Merah et les orientations de l'Armée nationale dans ses missions de sécurité à l'orée des transformations géopolitiques, thème développé par le Dr Djamel Atiya. La réussite de ce colloque interactif s'est reflétée par la grande participation des experts et des hauts responsables, puisqu'on comptait plus de 600 participants. Cela dénote également que le contexte était propice à ces échanges au sommet.

DES EXEMPLES CONCRETS DÉVELOPPÉS LORS DE CE COLLOQUE SUR CETTE COHÉSION NATIONALE ARMÉE-PEUPLE...

Je n'en citerais que deux, et qui résument tout ce que je pourrais développer par la suite : la guerre de libération, durant laquelle l'union peuple-ALN a pu vaincre le colonisateur, et plus récemment, la décennie noire où cette même cohésion a permis de venir à bout d'un terrorisme alimenté par des forces hostiles à l'Algérie...

LE MÉMORIEL ET L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE ONT ÉTÉ CONVOQUÉS AVEC INSISTANCE PAR LES EXPERTS. POURQUOI ?

Parce que ces deux axes renforcent, voire construisent cette cohésion nationale dont nous parlons aujourd'hui avec entrain. Nous avons reçu la semaine pas-

sée, au siège de l'APN, le ministre des Moudjahidine, Laïd Reguiba, et justement nous avons longuement parlé de cette propension qu'a le mémoriel pour la construction de l'esprit patriotique. La préservation des sites historiques témoins du colonialisme et de ses atrocités renforce cet état d'esprit. De même nous avons également parlé des cours d'histoire à l'école pour renforcer chez l'enfant, dès son plus jeune âge, cet esprit de corps. Or il s'avère que le coefficient de l'Histoire dans l'Education nationale est de ce qui fait de l'Histoire le parent pauvre des autres disciplines, et de ce fait, il est délaissé, voire abandonné de tous. Cependant, si on observe ce qui se fait en Israël, avec un coefficient 6 pour l'Histoire, alors que les Israéliens n'ont pas d'histoire, alors là, on peut se poser des questions légitimes sur la portée de l'histoire dans la construction de l'esprit patriotique chez l'individu. L'Algérie possède une longue et profonde histoire faite de combats, de résistance et de bravoure, et de cette histoire nous pouvons tirer beaucoup de choses pour cimenter notre société à un moment où les tentatives de morcellement sont de plus en plus nombreuses, ciblant les populations et tentant par divers biais de semer la confusion et le doute...

F.O.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à la finalisation de l'examen du projet de décret exécutif relatif à l'exercice du contrôle budgétaire, qui s'inscrit dans le cadre du processus de réforme de la gouvernance des finances publiques à travers une approche consacrant les principes de transparence et de responsabilité et vise à atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité des dépenses publiques. Le gouvernement a également poursuivi l'examen des différentes mesures relatives au suivi de l'exécution des directives du Président de la Répu-

blique en matière de réalisation de la sécurité alimentaire, notamment dans sa partie relative au renforcement des capacités nationales dans le domaine du stockage des céréales. Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République données lors du Conseil des ministres du 23 juin 2024, relatives à la «levée des obstacles administratifs» entravant le recrutement de la catégorie jeunes au sein des structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports dans les wilayas du Sud suivant les capacités et les dotations disponibles, le gou-

vernement a adopté un ensemble de mesures relatives au lancement d'une opération de recrutement par étapes et conformément aux dotations disponibles, tout en chargeant les secteurs concernés de prendre toutes les dispositions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés en matière d'encadrement et de dynamisation des différentes structures et établissements sportifs et de jeunesse au niveau des wilayas concernées, et de veiller à faire participer le Conseil supérieur de la jeunesse dans l'accompagnement de cette démarche. Enfin, le gouvernement a

entendu une communication sur le «rapport national sur les risques majeurs pour l'année 2023», tout en appelant à asseoir une approche reposant essentiellement sur le renforcement des mesures proactives et préventives et le développement des capacités d'alerte précoce. Il a été également procédé à l'examen des mesures prises pour le renforcement du système national de prévention et de lutte contre les incendies de forêt», notamment à travers la mobilisation de tous les moyens nécessaires, dont les avions bombardiers d'eau.

MDN

Un terroriste éliminé et trois éléments de soutien au terrorisme arrêtés

Un terroriste a été abattu et trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été interceptés, lors d'opérations distinctes effectuées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), à travers le territoire national durant la période du 20 au 25 juin, indique un bilan opérationnel rendu public hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 20 au 25 juin 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos forces armées à travers tout le territoire natio-

nal», précise la même source. Lors d'une opération de fouille et de ratissage près d'Amrouna, wilaya d'Aïn Defla, un détachement de l'ANP a abattu, le 24 juin 2024, le terroriste dénommé Benguiza Mustapha dit "Khaled Mazen", qui avait rallié les groupes terroristes en 2007. Ledit terroriste avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions, une paire de jumelles et divers objets, note le communiqué. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont intercepté (3) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que (4) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Blida, ajoute la même source. Dans le cadre de la lutte contre la

criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les régions militaires, 61 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (4) quintaux et (61) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 4,06 kilogrammes de cocaïne et 173 405 comprimés psychotropes ont été saisis. A Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 131 individus et saisi 20 véhicules, 68 groupes électrogènes, 47 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres,

d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ajoute le communiqué. De même, 9 autres individus ont été interceptés et (1) fusil semi-automatique, (5) fusils de chasse, 10 846 litres de carburant, 12 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et (10) quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 121 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 736 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire, conclut le communiqué.

POUR APPELER LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À SE PORTER CANDIDAT

Le FLN confirme le projet de grande conférence nationale

Le SG du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a confirmé, hier, que la Coalition des partis de la majorité pour l'Algérie regroupant le FLN, le RND et le Front El-Moustakbal organisera dans les prochains jours une grande conférence nationale pour appeler le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à se porter candidat pour un second mandat...

Le SG du FLN, qui a pris la parole, mardi dernier, en ouverture d'une rencontre organisée par son parti sur le thème de «l'identité économique algérienne» a laissé entendre que les trois partis de la Nouvelle Alliance invoqueront ensemble la «nécessité de poursuivre» le programme économique et social présidentiel de ces cinq dernières années. Toutefois, la date de cette conférence reste pour le moment confidentielle. Seul un responsable de l'ex-parti unique nous précisait hier que «ce sera sûrement au début du mois de juillet». En effet, la préparation de la

Conférence nationale occupe actuellement l'essentiel des efforts des trois principaux partis. Les chefs des trois formations devraient se «réunir le 30 juin prochain pour finaliser le programme» et s'accorder sur le contenu de la «déclaration commune», selon les précisions recueillies récemment auprès d'un cadre du Front El-Moustakbal. Deux axes sont déjà prévus : l'appel solennel au Président afin qu'il se porte candidat, mais surtout l'assurance d'un «soutien total» durant la campagne électorale. Et dans cette logique, le chef du FLN a fait savoir qu'«il va de soi» que les élus nationaux et locaux vont accorder leurs par-



rainages pour la candidature du Président Tebboune. Un important programme de meetings est également en cours de préparation, selon le porte-parole du parti contacté hier. Il nous déclare en effet en réponse à une question sur le peu d'activité du parti constaté ces derniers jours : «Nous attendons l'annonce de la candidature. Pour le moment il n'y a pas d'information, mais dès que le Président se prononcera,

nous serons à nouveau présents sur le terrain pour des meetings populaires». Pour rappel, les trois partis de la Coalition des partis de la majorité pour l'Algérie ont annoncé séparément leur soutien à l'option du second mandat : le FLN, dès le 13 juin dernier, puis le Front El-Moustakbal et le RND le 22 juin. Les chefs des trois formations, en se basant sur les positions de leurs instances de décision, ont tous mis en avant qu'il

était nécessaire de «poursuivre le programme des réformes» ou encore de «préserver les acquis économiques et sociaux». A ce propos, Benmbarek ajoutait lors de sa prise de parole durant la rencontre sur «L'identité économique algérienne» que le «FLN accorde la plus haute priorité aux aspects économiques et sociaux» et reste «convaincu que la force du pays vient de la force de son économie». La rencontre, marquée par les interventions de chercheurs et d'universitaires proches du parti, laisse ainsi apparaître une certaine volonté du FLN de faire entendre sa voix sur la question économique, de peser sur les futurs choix du pays. Le chef du parti ajoute en ce sens que les «politiques économiques efficaces ne peuvent être celles fondées sur les identités économiques locales mais plutôt celles basées sur des données historiques, géographiques et humanitaires». **R.K.**

LA BRIGADE ÉCONOMIQUE DE LA POLICE ENQUÊTE

Scandale à la FAF ?

Selon le quotidien *El Khabar*, la brigade économique de la police judiciaire d'Alger a interrogé hier les anciens présidents de la Fédération algérienne de football (FAF), ainsi que des responsables, des employés et d'anciens membres du bureau fédéral de la FAF, dans le cadre d'une enquête sur les problèmes financiers qui ont caractérisé le fonctionnement de la FAF au cours des dernières années. Les enquêteurs ont interrogé les anciens responsables de la FAF sur les dépenses liées à l'organisation du Championnat d'Afrique des joueurs locaux et de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans, ainsi que sur les avantages accordés à d'anciens responsables, dont un ancien sélectionneur de l'équipe nationale, sous forme de primes et de

subventions (y compris des subventions liées à la Coupe d'Afrique des nations 2019). Les mêmes responsables ont aussi été interrogés sur l'octroi de primes de match à des joueurs internationaux locaux en devises, et l'utilisation d'un hôtel privé pour accueillir des membres du bureau fédéral lors de leur séjour dans la capitale. Les enquêtes s'étendront dans les prochains jours à d'autres noms et personnalités. Cette enquête est la résultante des dernières déclarations au vitriol du président actuel de la FAF, Walid Sadi, qui a accusé, en mai dernier, sans nommer les personnes, d'avoir dilapidé l'argent de la fédération. Dans son discours d'ouverture lors de l'Assemblée générale ordinaire, tenue au Cercle mili-

taire de Beni Messous, Sadi a brossé un tableau noir de la situation financière de l'instance qu'il préside depuis septembre 2023. La trésorerie est tellement trouée que ça fuit de partout. «Nous avons hérité, depuis septembre dernier, d'une situation financière catastrophique avec un déficit que nous n'imaginions pas». Une situation qui est passée de «fragile», selon le rapport du bureau fédéral de novembre 2023, à une nette amélioration. Ainsi, selon le commissaire aux comptes, la FAF accuserait un déficit de plus de 700 milliards de centimes. Ardoise héritée, selon Sadi, de ses prédécesseurs et accentuée par les charges du CHAN et de la CAN U17 qui auraient généré des ardoises particulièrement salées. Toujours selon le rapport exposé à

l'Assemblée générale, près de la moitié de la dette a été remboursée grâce aux subventions et à l'argent des sponsors qui, faut-il le rappeler, sont des partenaires de la FAF depuis des années. Sadi a promis que «la situation sera rétablie lors de la présentation du bilan moral et financier de l'exercice 2025 grâce au soutien constant et permanent du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a-t-il dit. Les déclarations de Walid Sadi ne sont pas passées inaperçues ni auprès du grand public ni de l'opinion footballistique, encore moins auprès des autorités. Reste alors à la justice de faire son travail et de pousser les investigations pour débusquer ceux qui se sont sucrés sur le dos de la FAF...

S.F.

GUERRE DE LIBÉRATION

Conférence à Alger sur la réunion historique des 22 ayant déclenché la Révolution

La réunion historique des 22 personnalités ayant été à l'origine du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 a été évoquée, hier à Alger, lors d'une conférence qui a vu la participation d'historiens et de moudjahidine. «La réunion des 22 a été décisive dans le sens où elle a abouti à la nécessité pour le Comité des 6 de trancher en faveur d'une guerre de libération nationale», a déclaré le moudjahid Daho Ould Kablia, lors d'une conférence organisée au Forum du quotidien *El Moudjahid* en collaboration avec de l'association Machaal Echahid.

Il a ajouté que la réunion des 22 s'est tenue dans «un contexte difficile, marqué par des divergences face auxquelles la Révolution s'est imposée comme unique solution». Pour sa part, l'historien Dahmane Touati, citant les membres du Comité des 6 qui s'est dégagé de cette rencontre historique, a fait remarquer que cette réunion a vu la participation de 22 membres, dont Lyes Derriche qui a mis sa

demeure, sise à El-Madania (ex-Clos-Salembier) au service de la Révolution. Il a relevé que les membres présents à cette réunion étaient «essentiellement des jeunes animés par la détermination d'aller vers la lutte armée, en dépit du peu de moyens existants. Rappelant le contexte international marqué, à cette époque, par la défaite de la France à Dien Bien Phu (Indochine), l'orateur a souligné la volonté des 22 membres de braver l'une des armées les plus puissantes du monde et à mener la lutte pour l'indépendance. De son côté, la moudjahida Zohra Drif Bitat a relevé que les animateurs de la fameuse réunion des 22 «étaient issus du peuple dont ils ont vécu la même réalité, ce qui leur a permis de concevoir et de décider une action pareille. Ils avaient une connaissance du terrain et avaient compris la nécessité de l'encadrement de la lutte armée», a-t-elle observé, appelant la jeunesse algérienne à «une prise de conscience des sacrifices de leurs aînés».

PARLEMENT

Clôture de la session parlementaire ordinaire 2023-2024 dimanche prochain

La session ordinaire des deux chambres du Parlement (2023-2024) sera clôturée dimanche prochain, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). «La session ordinaire 2023-2024 des deux chambres du Parlement sera clôturée, dimanche 30 juin 2024, en application des dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 05 de la loi organique N

16-12 fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement, modifiée et complétée» ajoute le communiqué. La cérémonie de clôture se tiendra au siège de l'APN à 11h00, selon la même source.

APN

Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à un nombre de ministres, indique mercredi un communiqué de la chambre basse

du Parlement. Ces questions concernent les secteurs de l'Éducation nationale, de la Culture et des Arts, de la Jeunesse et des Sports et de la Solidarité nationale, précise la même source.

L'ALGÉRIE RÉPOND À L'UNION EUROPÉENNE

«Nous sommes un pays souverain...»

L'Union européenne (l'UE) a lancé récemment une procédure de règlement des différends contre l'Algérie...

Et la réaction de cette dernière ne s'est pas fait attendre. Alger affirme qu'elle ne se laissera pas dicter sa conduite sur le terrain des importations. S'exprimant avant-hier, sur le plateau de la chaîne de télévision publique, le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, a expliqué la politique de commerce extérieur adoptée, ces dernières années, par l'Algérie, avec comme objectif immédiat de remettre de l'ordre dans les importations. Zitouni a ajouté que les mesures prises visent à «corriger les déséquilibres structurels du marché et à créer un environnement propice à l'émergence d'une économie qui allie autosuffisance et protection de la production locale». Evidemment, cela est légitime. Le

ministre a souligné que «l'Algérie n'est pas le seul pays à imposer des restrictions» sur ses importations, rappelant que des Etats membres de l'UE ont établi des mesures à l'encontre des voitures électriques chinoises. «Est-ce à dire pour autant que de telles mesures de sauvegarde signifient que l'Union ferme son marché»? s'est-il interrogé. Et de poursuivre : «tous les pays du monde prennent des mesures pour protéger leur économie, leurs postes d'emploi, et tendent à créer une valeur ajoutée dans la dynamisation de l'activité économique. L'Algérie n'a pas bloqué ses importations, elle les a rationalisées, en n'important que ce dont a besoin le marché. Et, le pays continue à importer ce qu'il ne peut pas produire



localement. La preuve, il a importé pour plus de 45 milliards de dollars, dont plus de 22 milliards de dollars de l'Union européenne. Il n'est pas possible de se passer des importations pour satisfaire tous les besoins des citoyens, notamment en

matière de produits de première nécessité», a-t-il expliqué. Zitouni estime que le pays progresse sur le chemin de l'autosuffisance, en rappelant une série de chiffres fournis lors du dernier Conseil des ministres par rapport à la production de blé dur : «la production nationale céréalière permettrait d'éco-

nomiser 1,2 milliard de dollars dans cette filière». Et d'ajouter : «Si le pays a pu réaliser cette performance, est-il obligé d'importer quand même ce produit ? Il ne faut pas changer le sens établi des mots, et accuser l'Algérie». Le ministre a rappelé que «l'Algérie est un pays souverain», soulignant que «nul n'est censé lui donner des orientations dans sa politique économique ou autre. L'Algérie n'a pas de dettes extérieures et n'a pas besoin de recevoir de directives», d'où qu'elles puissent provenir», a-t-il martelé. Il a fait également observer que «l'Algérie a des partenaires avec lesquels, elle coopère, qu'il s'agisse de pays avec lesquels elle a des partenariats bilatéraux, de l'Union européenne, des espaces économiques auxquels elle appartient sur le continent africain ou de pays arabes».

Youcef S.

RÉALISATION DE 350 CENTRES ET 30 SILOS DE STOCKAGE DE CÉRÉALES Une enveloppe de deux milliards de dollars dégagée

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé, mardi dernier, dans la commune de Beni Oulbane (sud de Skikda) la pose de la première pierre du projet de réalisation de deux (2) centres de proximité de stockage de céréales. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme national de consolidation des capacités de stockage de céréales dans 52 wilayas du pays par la réalisation de 350 centres de proximité et 30 silos de stockage stratégique pour une enveloppe financière estimée à 2 milliards de dollars, rapporte l'APS. Au cours de sa rencontre avec les élus locaux et les cadres du secteur au siège de la wilaya de Skikda, le ministre a indiqué que le secteur agricole contribue à hauteur de 35 milliards de dollars par an au produit national brut (PNB) se plaçant ainsi derrière le secteur des hydrocarbures en termes de revenus. Il a également rappelé les décisions du président de la République au cours de la dernière réunion du Conseil des

ministres relatives à l'expansion durant les trois prochaines années des superficies cultivées dans le grand Sud à 500.000 hectares surtout que le rendement à l'hectare y dépasse les 55 quintaux.

Depuis la localité de Refissia relevant de la commune d'El Harrouch (Sud de Skikda) où il a présidé le coup d'envoi à Skikda de la campagne de moisson-battage de la saison 2023-2024, le ministre a appelé à l'adhésion au plan national des cultures stratégiques. Le ministre n'a considéré que l'adhésion au plan national des cultures stratégiques «contribuera à consolider la production stratégique nationale de céréales et des légumes secs et à parvenir à l'autosuffisance en la matière». Il a également insisté sur site sur «la nécessité d'assurer le succès de cette campagne à l'échelle nationale au regard de son importance majeure pour réaliser l'autosuffisance en céréales», soulignant que «la quantité de céréales dont la

récolte est prévue au titre de l'actuelle saison agricole est le fruit des décisions du président de la République, portant soutien à l'agriculture et aux agriculteurs via l'octroi gracieux de semences et fertilisants».

Le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la quantité de céréales diverses prévue pour la récolte dans la wilaya de Skikda estimée à 900.000 quintaux sur plus de 34.000 hectares dont 24.500 consacrés au blé dur, relevant que Skikda est leader dans l'intensification des semences et occupe la première place à l'échelle nationale. La production de blé devrait augmenter de 11% pour atteindre 3 millions de tonnes au terme de la campagne de 2024/2025. A l'origine de ces perspectives positives, l'amélioration de la pluviométrie dans les zones de production du centre et de l'Est du pays où les précipitations ont été les plus fréquentes. Les perspectives agricoles pour cette année suscitent un optimisme croissant, avec des estimations

indiquant une récolte de blé potentiellement historique, dépassant les 40 millions de quintaux. Cette tendance positive est appuyée par les récentes déclarations du Conseil interprofessionnel des céréales (CNIFC), qui mettent en avant l'importance de prévoir des espaces de stockage pour préserver la récolte. Le CNIFC a exprimé sa confiance en une récolte abondante de blé pour l'année en cours, doublant ainsi la production enregistrée l'année précédente. Cette perspective optimiste fait suite à une récolte décevante en 2023, principalement due à la sécheresse, et surpasse la production de 2022 qui s'élevait à 34 millions de quintaux. Ces prévisions encourageantes sont rendues possibles grâce aux précipitations enregistrées depuis octobre dernier, ainsi qu'aux aides fournies aux producteurs de céréales par les pouvoirs publics qui ont mis à leur disposition gratuitement des semences et des engrais.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Voici les indemnités allouées aux personnels mobilisés

Les agents recenseurs mobilisés dans le cadre du recensement général de l'agriculture auront droit à une indemnité de 29.500 DA par mois pendant deux mois et demi, alors que les superviseurs à 36.500 DA par mois.

Un arrêté interministériel fixant «les montants des indemnités allouées aux recenseurs, aux contrôleurs, aux superviseurs et à d'autres catégories de personnel appelés à accomplir des tâches liées au recensement général de l'agriculture de l'année 2024» fournit des détails sur cela.

Il a été publié au JO n°41. Ainsi, il existe sept (7) catégories de personnel concerné. Le plus important contingent est celui des agents recenseurs (fonctionnaires), qui sont au nombre de 5.682 à l'échelle nationale. Ils toucheront une indemnité de 29.500 DA par mois pendant deux mois et demi. Les conducteurs de véhicules au nombre de 1.025 toucheront, quant à eux, une indemnité de 22.000 DA, pendant la même période. Les personnels des cinq autres catégo-

ries seront indemnisés à hauteur de 36.500 DA sur une période variant de deux mois et demi à six mois. Il s'agit des contrôleurs de wilayas (1.136 contrôleurs) et des superviseurs de wilayas (120), qui recevront cette somme mensuelle sur une période de deux mois et demi, des superviseurs nationaux (au nombre de 29) et des

ingénieurs en informatique spécialisés dans le décodage des données et contrôle (6 ingénieurs), indemnisés sur une période de trois mois, ainsi que des ingénieurs en informatique (développeurs), qui sont au nombre de deux et qui toucheront cette indemnité pendant six mois. Il est en outre souligné dans cet arrêté que «ces indemnités sont ver-

modalités de traitement des transferts financiers pour toutes les structures de fonds. Cela concerne les différents processus de paiement pour les assurés sociaux et les ayants droit. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la poursuite des travaux de modernisation et de numérisation de la caisse et de sim-

CNAS-ALGÉRIE POSTE

Signature d'une convention-cadre

plification de ses procédures en matière de sécurisation des transferts pour diverses opérations financières en coordination avec Algérie Poste, ainsi que de l'accélération des délais d'exécution des opérations, par la mise en place d'un système de paiement combiné via le compte postal courant de l'assuré social. L'objectif de

cette convention- ajoute le communiqué -est de créer un pont de communication financière sûr entre les deux organismes, de sécuriser et d'accélérer les processus de paiement des droits des assurés sociaux et des ayants droit, permettant ainsi d'éviter les erreurs grâce à un nombre de mécanismes approuvés.

ajoute le communiqué -est de créer un pont de communication financière sûr entre les deux organismes, de sécuriser et d'accélérer les processus de paiement des droits des assurés sociaux et des ayants droit, permettant ainsi d'éviter les erreurs grâce à un nombre de mécanismes approuvés.

FAKE NEWS VERSION ARABE

«Irrjâf», un mot qui rend bien compte de la réalité



On trouve une bonne dizaine de mots arabes utilisés pour désigner la désinformation ou les fake news dans les médias et surtout dans les réseaux sociaux. Diffusion intentionnelle de fausses nouvelles, désinformation, rumeurs, théories du complot, toute une

panoplie pour qualifier les désinformations qui secouent les médias alternatifs. D'autant que les fake news sont «dans l'air du temps», sont abondamment réalisées pour des raisons idéologiques (campagne de désinformation), politiques (déstabiliser un

adversaire lors d'une élection) ou encore financières (arnaques sur internet pour voler des données personnelles par exemple). Mais quoi utiliser, en arabe, qui rendrait bien compte de la chose ? Eh bien, en langue arabe classique existe, pourtant, un mot qui est un synonyme total à la désinformation dans le but de déstabiliser : «irjâf». Il a été utilisé dans la sourate Al Ahzâb, verset 60. Donc, il s'agit d'un mot très ancien, et qui donne bien compte du mot fake news ou «désinformation». Il est utilisé en arabe classique pour désigner une propagande lancée en vue de créer la zizanie, le chaos ou la fitna. Et les propagateurs de l'«irjâf» sont les «mourjifine».

HASSINA BOUCHIKH, JOURNALISTE ET UNIVERSITAIRE, EN GUERRE CONTRE LA FAUSSE PRESSE ALTERNATIVE

Un vrai travail institutionnel



Hassina Bouchikh, journaliste, universitaire et spécialiste en communication et information, fait à elle seule un travail de toute une institution. Son job ? Hormis son statut d'enseignante à l'université de Bordj-Badji-Mokhtar d'Annaba, où elle dispense des cours en communication et information, c'est traquer les dérives de la presse alternative, les réseaux sociaux et le parajournalisme, une nouvelle forme de journalisme qui fait florès sur Internet mais qui génère déjà des dégâts incommensurables. Bouchikh fait en quelque sorte une «veille informationnelle» sur les dérives des médias et de l'information et leurs répercussions sur la société. Aussi, nous avons lu avec plaisir et intérêt son livre intitulé «Entre les médias et la société dans un univers numérique», qui résume, dans des articles successifs sous forme de cha-

pitres indépendants, toutes ces atteintes informationnelles. Le but de Hassina Bouchikh à travers ses recherches est de définir les fausses informations, ou la désinformation tout court, en faisant du fact checking mais aussi de montrer comment ces informations non avérées sont créées et propagées comme de vraies infos, comment les lecteurs potentiels y ajoutent foi et participent ainsi à leur propagation à plus grande échelle, notamment à travers les réseaux sociaux. Elle propose des pistes pour savoir comment elles peuvent être détectées et évitées, sachant que les préjudices ne se limitent pas aux utilisateurs ordinaires des réseaux sociaux, mais s'étendent aux journalistes et aux spécialistes de la création de contenu médiatique. Un travail digne d'une institution tout entière...

UNE STAR EN DEVENIR

Nesrine Bouziane passe de la presse papier à l'audiovisuel

Après ses passages remarquables dans plusieurs journaux nationaux en langue arabe, dont El Wassit el-Magharibi, El Masdar el-Iktissadi, ou encore El Wassat, la journaliste Nesrine Bouziane passe à l'audiovisuel. Née en Egypte le 24 décembre 1996 au Caire, d'un père ex-diplomate, elle a été

dans la proximité de la presse dès son plus jeune âge. On l'a longtemps perdue de vue, mais, hier, on l'a retrouvée de nouveau à la Maison de la Presse de Kouba, porteuse de nouveaux projets, dont une formation accélérée dans les techniques de l'audiovisuel : voix-off, montage, script, etc. Son

projet est de lancer sa chaîne YouTube et de faire de l'information utile, la présentation et la documentation sur des sujets d'actualité. L'Express souhaite à la journaliste beaucoup de chance et de courage dans un univers informationnel de plus en plus concurrentiel et encombré.

PROPRIÉTAIRE DE LA REVUE POUR ENFANTS "NOUNOU"

La galère de la journaliste Nora Adjal

La fondatrice et directrice de «Nounou», une revue pour enfants, compte relancer son produit sous forme de journal électronique. Il s'agit de la doyenne de la presse pour enfants. Pour relancer Nounou, c'est la croix et la bannière. Elle dit avoir trouvé les sponsors et les financements nécessaires, mais encore faut-il débloquer la convention et renouveler l'agrément avec le ministère de la Communication. Mais en attendant, Nora Adjal ne chôme pas : elle fait du travail de terrain, en amont, pour plusieurs institutions et associations liées au mou-



vement associatif, en leur proposant des supports, bannières, dépliants, etc. sur des thématiques aussi variées et diverses que le

appuyée sur son travail), les cités universitaires, etc. Donc tout un travail en amont et de terrain sur lequel planche encore

Nora, avec une volonté à toute épreuve. Mais tout cela n'entame en rien le courage de la journaliste, qui continue à faire son boulot en attendant.

L'APC DE KOUBA À L'HONNEUR

L'initiative d'assainissement autour de la Maison de la Presse Abdelkader-Safir fait plaisir

Cela fait au moins deux longues années que le pourtour de la Maison de la presse de Kouba Abdelkader-Safir n'a pas été assaini des déchets et des scories accumulés par le temps. Troncs d'arbres, pierres, immondices et autres saletés qui défigurent la périphérie de cet espace informationnel ont été enlevés. Depuis hier, c'est une image du passé, puisque l'APC de Kouba a pris la bonne initiative de tout nettoyer et remettre à neuf. Deux camions, une dizaine d'ouvriers de la voirie et un tracteur dépêché sur les lieux ont été mobilisés pour redonner vie à cet espace. Les journalistes ont hautement apprécié le geste du P/APC de Kouba, car il faut également savoir applaudir les belles initiatives...

IL FAIT DE L'ALGÉRIE SON «COMMERCE»

Le journaliste italien Indelicato porte bien son nom



Homme indélicat, puisqu'il touche des subsides chez la DGED marocaine, le journaliste et expert italien en relations internationales, Mauro Indelicato, ne rate pas une seule occasion pour descendre en flammes le Front Polisario et l'Algérie. Dernière recrue d'une armée de mercenaires au service de Sa Majesté (en réali-

té, au service du seul payeur de l'heure), il fait preuve, d'article en article, d'une véritable obsession soit pour redorer le blason sali du Maroc au sujet du Sahara occidental soit en lacérant à longueur de lignes l'Etat sahraoui, qu'il ne reconnaît d'ailleurs pas, et par ricochet il critique inlassablement la ligne incorruptible de

l'Algérie sur le dossier sahraoui, en faisant des «incurSIONS» abracadabrantes dans le camp des réfugiés de Tindouf, camp qu'il n'a jamais visité pour en dire un seul mot. Ce journaliste-jaïnissaire s'appelle Indelicato, et semble porter son nom comme un gant...

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: **ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION: **HOCINE ADRYEN**

Gmail: hocinedry112@gmail.com
www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances: **NOURDINE BRAHMI**
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PÊCHE

Vers une production de 12 000 tonnes de poissons d'eau douce d'ici fin 2024

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a souligné, mardi dernier, à Relizane, que son secteur œuvre à accroître le volume de la production aquacole à 12 000 tonnes de poissons d'eau douce à la fin 2024 et à 100 000 t à l'horizon 2030...

Présidant les travaux d'une journée d'étude sur l'importance de l'investissement en aquaculture d'eau douce à l'université de Relizane, le ministre a déclaré à la presse que son secteur œuvre à augmenter le volume de production de la filière aquaculture en eau douce à 12.000 tonnes d'ici la fin 2024 et à 100.000 t à l'horizon 2030. «Nous avons enregistré durant la période s'étalant de 2020 à 2024 un bond qualitatif en matière d'aquaculture et une croissance permanente permettant d'augmenter la production globale annuelle à plus de 6.870 tonnes pour atteindre 12.000 tonnes d'ici la fin de l'année 2024, soit une production supplémentaire estimée à plus de 7.200 tonnes, équivalent à un taux de croissance de 152%, et ce, grâce aux mesures incitatives financières et fiscales introduites dans le projet de Loi de finances 2024 au profit de cette filière», a souligné Badani. Le ministre a également indiqué



qu'il existe plus de 22.000 agriculteurs qui pratiquent l'aquaculture intégrée à l'agriculture, alors que leur nombre ne dépassait pas 3.300 en 2020, et ce, à travers l'ensemencement de plus de 16.000 bassins agricoles par plus de 2,8 millions d'alevins de tilapia. A ce propos, le ministre de la Pêche a formé 1.068 agriculteurs dans le domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture jusqu'au premier trimestre de 2024, ainsi que 2.800 détenus des établissements pénitentiaires et 520 cadres pénitentiaires dans ce domaine dans le cadre de la convention de coopération signée avec le ministère de

la Justice, a, par ailleurs, fait savoir le ministre. Badani a salué, au passage, les efforts déployés par les différents acteurs de cette filière partant de son importance pour augmenter la production halieutique et renforcer la sécurité alimentaire en Algérie. Il a déclaré que «l'aquaculture occupe une grande importance dans le plan de travail du gouvernement et le président de la République lui accorde une attention particulière dans le cadre de ses cinquante-quatre engagements, compte tenu des capacités et des potentialités que notre pays possède dans ce domaine, en plus du climat approprié, en

particulier en eau douce, ce qui contribue inévitablement au développement de l'économie nationale, au développement du tourisme et à la réalisation de la sécurité alimentaire». Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Relizane en inspectant une ferme pilote aquacole intégrée en agriculture dans la zone Messaadia dans la commune de Belassel Bouzegza où il s'est enquis de l'opération d'ensemencement d'alevins de tilapia dans ses bassins d'eau, avant de visiter à Zaouia dans la commune de Zemmoura une autre ferme d'aquaculture intégrée à l'agriculture d'une capacité productive de 400 tonnes par an de tilapia rouge. A l'université chahid Ahmed Zabana, Badani a visité une exposition de divers secteurs activant dans la filière de l'aquaculture et de projets innovants d'étudiants universitaires, en plus de l'ouverture d'une journée d'étude sur «l'importance d'investir dans l'aquaculture en eau douce». Il a, en outre, présidé la cérémonie de signature par la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de trois accords de coopération avec l'université de Relizane, la Direction des services agricoles (DSA) et la Direction de la Formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, à l'issue de laquelle des diplômes de formation liés à l'activité d'aquaculture intégrée à l'agriculture ont été remis à de jeunes investisseurs.

CONVENTION AADL-ALGÉRIE POSTE

Le paiement des loyers via Baridimob bientôt disponible

Une avancée significative dans le domaine du logement a été réalisée avec la signature d'une convention-cadre entre l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) et Algérie Poste. Cet accord, signé au siège de l'AADL, introduit un service de paiement électronique via l'application Baridimob, facilitant le paiement du loyer mensuel des logements AADL ainsi que les tranches du programme de souscription. Le DG de l'AADL, Fouad Mokrani, et le DGI d'Algérie Poste, Louai Zidi, ont officialisé cette convention en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, et du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki. Cet événement marque un pas en avant vers la modernisation des services de paiement liés au logement. Ainsi, les locataires pourront désormais effectuer leurs paiements via l'application Baridimob, mais également dans les bureaux de poste, les agences du Crédit Populaire d'Algérie, les guichets automatiques, le service BaridiNet et via QR code. Le paiement automatique sera ainsi disponible dans les diverses structures administratives de l'AADL, offrant

ainsi une flexibilité accrue aux bénéficiaires. Cette convention introduit également un service de prélèvement automatique pour les bénéficiaires du programme de vente par location, simplifiant davantage les procédures de paiement. En outre, Algérie Poste se voit accorder la priorité pour l'acquisition des locaux commerciaux de l'AADL, garantissant ainsi la présence de bureaux de poste

dans les quartiers AADL des différentes wilayas et l'installation de terminaux de paiement électronique pour le règlement des loyers mensuels. Algérie Poste a déjà conclu des partenariats réussis en matière de paiement des factures en ligne, notamment avec la SEAAAL et Algérie Télécom via Baridimob. La numérisation des paiements pour l'AADL permettra d'éviter aux bénéficiaires les déplace-

ments vers les agences bancaires. La mise en œuvre de ces nouveaux services est prévue pour la fin juillet, avec l'objectif de renforcer l'inclusion financière et de réduire la dépendance aux paiements en espèces. Cette initiative promet de transformer le paysage des paiements pour les locataires AADL, offrant une solution moderne et pratique adaptée aux besoins des citoyens.

PROMOTION PIÉTON CORSICA LINEA

60 % de réduction sur les traversées vers l'Algérie

La compagnie maritime Corsica Linea vient d'annoncer le lancement de l'une de ses plus belles offres promotionnelles pour la saison estivale. Les traversées vers l'Algérie sont concernées. Le transporteur aux bateaux rouges et blancs, invite ses passagers à visiter l'Algérie, en piéton, pour découvrir son littoral et ses magnifiques paysages, hors des sentiers battus. Et ce, tout en profitant d'une baisse des prix des traversées vers ce pays. Dans cette nouvelle offre, Corsica Linea s'intéresse aux passagers

piétons, qui voyagent à bord de ses navires sans véhicule. «Bénéficiez d'une réduction de 60% sur votre traversée ! Suivez le picto PROMO PIÉTON pendant votre réservation et laissez-vous guider !», Lit-on dans le communiqué de la compagnie. Les voyageurs de Corsica Linea, à destination de l'Algérie, bénéficieront d'une promotion allant jusqu'à 60 % du prix total du billet de voyage. Cette nouvelle offre est valable pour une sélection de traversées au départ de la France vers l'Algérie notamment, celles

programmées entre le 28 juin et le 7 septembre 2024. De plus, sont concernées par ces réductions, les traversées de Corsica Linea au départ de Marseille et de Sète et à destination de Skikda, Alger et Bejaia.

La nouvelle promotion est valable dans la limite des places disponibles. Par ailleurs, le transporteur maritime invite ses passagers à profiter d'un voyage de qualité. Qui permet aussi de faire des économies sur les repas à bord en choisissant des formules prépayées.

VOLS ALGER-PARIS

ASL Airlines renforce son programme estival

Les promotions se poursuivent chez la compagnie aérienne française, ASL Airlines. Après avoir dévoilé une offre irrésistible pour le mois de juin en cours, le transporteur aérien surprend ses voyageurs avec une nouvelle baisse de ses prix. ASL Airlines fait partie des transporteurs aériens qui proposent une gamme tarifaire assez riche et adéquate pour tous types de passagers. En plus des seniors et des voyageurs juniors, les bébés profitent aussi d'une petite réduction de 10%. Par ailleurs, ASL Airlines

fait partie des compagnies aériennes desservant le plus l'Algérie. Avec au programme des vols à destination d'Alger, Constantine, Béjaïa et Annaba. D'ailleurs, dans une nouvelle annonce faite sur son site officiel, le transporteur aérien fait part de la programmation de nouveaux voyages, en aller-retour, pour l'été 2024. «Des vols allers-retours, entre Alger et Paris, supplémentaires disponibles en ventre», écrit ASL Airlines dans sa publication mise en ligne hier. Au sujet des offres tarifaires, la

compagnie aérienne dévoile de nouvelles promotions. C'est le cas du mois de juillet 2024. Les passagers de la compagnie pourront bien profiter de nouvelles promotions proposées sur plusieurs lignes desservies par la compagnie. Parmi ces derniers, les vols d'ASL Airlines au départ d'Alger vers Paris, proposés à partir de 40.34 euros, le prix d'un aller simple en classe économique. Pour pouvoir voyager à ce bas prix, il convient de réserver son vol entre le 5 et le 23 juillet. Toujours au prix de 40

euros, ASL Airlines invite ses voyageurs à réserver leurs vols au départ de l'aéroport Abane Ramdane de Béjaïa pour rejoindre Lille en France, en date du 5, 7, 12, et 14 juillet 2024. Au départ d'Annaba vers l'aéroport de Roissy, le transporteur aérien affiche ses billets au prix avantageux de 39 euros, seulement. Une autre ligne qui profite de ces promotions est la route aérienne reliant Constantine et Mulhouse-Bâle. En effet, sur ce créneau, ASL Airlines affiche ses vols au prix de 42 euros.

SELON L'ABEF

30,49 millions d'Algériens bancarisés

Un séminaire national sur la numérisation des services bancaires en Algérie : opportunités et défis a été organisé mardi dernier, à Tizi-Ouzou, auquel ont participé des universitaires et des banquiers...

A cette occasion, les statistiques nationales présentées par le représentant de l'ABEF, Aziz Hamroun, font ressortir que 17 millions des cartes Edahabia sont en circulation et 30,49 millions de la population est bancarisée (le pays compte environ 45 millions d'habitants, ndlr). Selon la même source, l'Algérie compte aussi 54.000 terminaux de paiement électronique (TPE) et 510 web marchands. Se basant sur une étude révélant une réticence par certains à l'usage des TPE pour divers motifs dont, le paiement par carte non demandé par le client et l'utilisation jugée compliquée, ce même intervenant a préconisé, selon l'APS, la diversification des

moyens de paiement en s'orientant vers le mobile paiement, sachant que le téléphone portable est largement utilisé par les citoyens. Les universitaires et les banquiers ont noté que les transactions numériques via une carte de paiement (interbancaire, Edahabia) sont des opérations déclarées et identifiées qui permettent d'absorber la masse monétaire en circulation de dehors du circuit bancaire. Hamroun, également cadre à la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance Cnep-banque, a noté que la digitalisation de services bancaires va participer dans la réduction de l'informel, d'où la nécessité d'encourager le E-paiement ou de mettre en place le



Mobile-paiement. «Beaucoup de citoyens sont contraints de retirer la totalité de leur salaire pour leurs diverses dépenses faute de généralisation de moyens de paiement électronique», a-t-il dit, soulignant que si ces canaux qui assurent les transactions financières numériques sont disponibles et généralisés, le consommateur pourra payer ses fac-

tures, impôts et achats quotidiens avec une carte, il devra donc garder une partie de son salaire dans son compte ce qui va participer à la réduction de l'informel. Rappelant la politique de l'Etat concernant la généralisation et la démocratisation des transactions numériques, Hamroun a indiqué que des démarches sont entreprises pour

la généralisation de l'utilisation de la carte, entre autres, au niveau de la recette des impôts et des douanes, ainsi que pour le paiement des amendes durant le week-end. De son côté, l'économiste-consultant, le Pr Farid Yaici de l'université de Bejaia, a affirmé à ce propos que les transactions numériques sont «l'un des facteurs qui pourraient contribuer à réduire l'informel», à côté d'autres mesures, dont l'amélioration du climat des affaires et des investissements, la digitalisation et la bancarisation. Pour encourager le paiement électronique, Said Ouslimane, cadre à la Banque de développement local (BDL) a souhaité «plus d'intervention de l'Etat pour inciter les citoyens à utiliser les moyens de paiement électroniques», relevant que «le commerce informel freine le développement du commerce électronique».

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-TCHÈQUE

La CACI expose les opportunités d'investissement en Algérie

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Kamel Hamni, a appelé mardi dernier, la communauté d'affaires tchèque à investir en Algérie, en mettant en avant le climat des affaires qui est propice au développement d'un partenariat économique profitable aux deux pays. Dans son allocution de bienvenue, présentée à l'occasion du forum d'affaires algéro-tchèque, en présence de l'ambassadeur de la République Tchèque à Alger, Jan Czerny, et du vice-président de la chambre de commerce tchèque, Radek Jakubsky, Hamni a souligné la disponibilité de la CACI à «renforcer» la coopération économique et commerciale entre les entreprises des deux pays, notamment à travers l'organisation des voyages d'affaires et des rencontres entre les hommes

d'affaires algériens et leurs homologues tchèques. Il a estimé que ce forum, tenu en marge de la 55e édition de la foire internationale d'Alger (FIA 2024), constituait un pas supplémentaire dans la coopération engagée entre les deux chambres pour développer les échanges commerciaux bilatéraux jugés «bien en deçà des potentialités existants, précisant que les exportations nationales vers la Tchèque n'excèdent pas les 300.000 dollars en 2023, contre 130 millions de dollars d'importations en provenance de ce pays de l'Europe centrale. Outre l'importance du partenariat commercial, Hamni a insisté sur l'intérêt de développer des investissements directs en Algérie, en mettant en avant les avantages et les facilitations offertes aux investisseurs étrangers. Il a cité notamment l'accès au

foncier et le coût compétitif de l'énergie en plus de la ressource humaine qualifiée. De son côté, le vice-président de la chambre de commerce tchèque, Radek Jakubsky, a relevé les opportunités pour l'Algérie d'investir dans son pays qui représente «une porte d'entrée vers le marché européen». Pour sa part, l'ambassadeur tchèque a évoqué les liens historiques entre les deux pays en soulignant le rôle de la diplomatie économique qui œuvre pour développer davantage cette coopération bilatérale, notamment à travers la participation continue aux foires qui constitue, selon lui, l'une des étapes concrètes pour le développement des relations privilégiées avec l'Algérie. Présent à ce forum, le SG du ministère tchèque de l'Industrie et du Commerce, Vladimir Mana, a expri-

mé le souhait de son pays de développer la coopération dans les secteurs stratégiques tels l'énergie, les mines, l'agriculture, l'économie de la connaissance et l'agriculture. «Nous devons renforcer davantage la promotion commerciale et économique bilatérale en s'appuyant sur de nombreuses expériences réussies des entreprises tchèques sur le marché algérien», a-t-il affirmé, ajoutant que son pays considère l'Algérie comme «l'un des partenaires commerciaux les plus prometteurs en Méditerranée». Tenu en marge de la 55e édition de la FIA, ce forum a vu la tenue de rencontres bilatérales entre les hommes d'affaires des deux pays, outre la présentation d'un exposé de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI) sur le climat des affaires en Algérie.

PATRONAT

Une délégation canadienne en visite au siège du CREA

Une délégation canadienne composée de plusieurs chefs d'entreprises s'est rendue mardi dernier, au siège du Conseil du nouveau économique algérien (CREA). La visite de la délégation canadienne emmenée par l'ambassadeur du Canada en Algérie, Michael R. Callan, intervient dans le cadre de sa participation à la 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) qui se tient du 24 au 29 juin courant au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger. Elle a permis aux chefs d'entreprises canadiens d'aller à la rencontre de leurs homologues algériens pour discuter des opportunités d'affaires entre les

deux parties dans de nombreux domaines d'activités tels que l'industrie pharmaceutique, les mines, les énergies renouvelables, l'agroalimentaire, l'agriculture et la formation. Elle intervient également en prévision d'une importante mission d'affaires d'une soixantaine d'entreprises algériennes, du 7 au 14 juillet prochain, à Montréal lors de laquelle il sera question de la dynamisation des relations économiques, commerciales et d'investissement avec le Canada. Un riche programme d'activité, de visites de sites industriels, de rencontres avec des institutions et des organismes de l'écosystème

économique et de l'investissement canadien seront notamment au programme de cette mission. A cette occasion, le président du CREA, Kamel Moula a indiqué dans une déclaration à l'APS que le nombre important de chefs d'entreprises canadiennes qui se sont déplacés dénote de l'intérêt particulier qu'ils portent au marché algérien, mettant l'accent sur «l'attractivité» de la loi sur l'investissement en Algérie. «Ils viennent à travers cette rencontre voir les opportunités d'affaires et nous sommes en train de les mettre en contact avec leurs homologues algériens pour voir les opportunités d'affaires et les

moyens à même de développer les partenariats», a-t-il ajouté. «L'Algérie est un pays qui offre des conditions intéressantes aux investisseurs étrangers», a indiqué pour sa part, l'ambassadeur du Canada en Algérie. Michael Callan a estimé que «le code des investissements algérien offre des possibilités intéressantes aux

opérateurs canadiens», notant que la délégation en visite en Algérie représentait plusieurs secteurs. Il a fait remarquer que les investisseurs canadiens sont intéressés par des secteurs variés en Algérie, allant des nouvelles technologies, à l'agriculture en passant par l'aéronautique et la formation en général.

FABRICATION DE RADIATEURS

Condor conclut un accord avec l'entreprise italienne Radiatori 2000

Le groupe Condor a conclu un accord avec l'entreprise italienne Radiatori 2000 pour créer une entreprise et une usine de la nouvelle marque Vival pour la fabrication de radiateurs produits à base d'aluminium recyclé en Algérie. Le nouvel accord a été signé en marge de la Foire Internationale d'Alger (FIA), a annoncé mardi dernier, le groupe spécialisé dans l'électroménager et l'électronique. «Par cette alliance nous obtiendrons la technologie du recyclage, de l'extrusion et du

moulage sous pression de l'aluminium», indique Condor. Et de préciser : «Nous proposerons une gamme très variée de solutions thermo-hydrauliques, en adoptant une approche de durabilité et respect de l'environnement». Radiatori 2000 est une entreprise italienne spécialisée dans la production de radiateurs en fonte et en aluminium pour le chauffage domestique et industriel. Fondée en 1960, elle est aujourd'hui l'un des leaders du marché européen dans ce secteur.

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

Saidal signe une convention de partenariat avec Sanofi

Une convention de partenariat a été signée, mardi dernier, entre le groupe Saidal et les laboratoires français Sanofi pour lancer la production de nouveaux médicaments innovants, indique un communiqué du groupe pharmaceutique public. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du

ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, en présence du ministre Ali Aoun, de Ouassim Kouidri, PDG de Saidal et des cadres du groupe, ainsi que d'une délégation des laboratoires Sanofi dirigée par Mme Christelle Saghini, directrice internationale des laboratoires Sanofi.

Lors de la réunion, le ministre a donné des instructions strictes pour intensifier la production et concrétiser les projets dans les plus brefs délais afin de couvrir le marché national avec des médicaments à haute valeur ajoutée et de réduire la facture des importations.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION

وزارة السكن والعمران والمدينة

IMMOBILIERE

ديوان الترقية والتسيير العقاري

BECHAR

23 JUN 2024

بشار

N° 135 /DG/OPGI/2024



Deuxième mise en demeure avant résiliation

- Vu le Décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant la Réglementation des Marchés publics et des délégations de service publique en particulier l'article 149, est l'arrêté du 23 rabi elthania 1432 correspondant au 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication. L'office de promotion et de Gestion immobilière de la wilaya de Bechar sis Hai gharasa rue Béchar djedid, représenté par Monsieur MOHAMED FAROUK SIDI MOUSSA, met en demeure l'entreprise représenté par son gérant Monsieur BAGUI MAAMAR sis à hai el fateh n°315 debdaba Bechar. Titulaire du marché N°47/2022 du 30/06/2022 relatif à la réalisation des 10/1500 LPL T.C.E y/c VRD PQ (2010-2014) tranche complémentaire 2011 a Kenadsa wilaya de Bechar, afin de :
 - Accélérer le rythme pour rattraper le retard constaté des travaux du projet.
 - Renforcer le chantier en potentialités matériels et moyens humains qualifiés.
 - Levée les réserves enregistrés sur chantier.
 - Prendre en considération les recommandations du maitre d'ouvrage.
- L'entreprise est tenue de reprendre les travaux dans un délai de 48 heures à compter de la première parution de la présent mise en demeure dans les journaux quotidiens nationaux ainsi qu'on BOMOP, faute de quoi, le maitre de l'ouvrage sera dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 27/06/2024

ANEP : N° 2416021082

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ain Defla
Daïra de Ain Defla
Commune de Ain Defla
NIF : 098544010036730

Avis d'attribution provisoire du marché

Conformément aux dispositions De la loi n° 23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et les articles 65, 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, le chargé de la gestion et la direction des affaires de la commune de ain-defla, informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09 / 2024 du 29/05/2024, paru dans les journaux nationaux :EL OUKAIA et L'express le 03/05/2024 Que le résultat de la séance d'évaluation des offres techniques et financières en date du (19/06/2024) est le suivant :

Désignation des travaux	Entreprise retenue	NIF	la note de l'offre technique	Montant de l'offre en TTC Proposé (DA)	Montant de l'offre en TTC Corrigé (DA)	Délais de livraison et montage	Observation
Equipement du siège communal par matériel bureautique et matériel informatique + climatiseurs Lot n°03 : climatiseurs	Commerce en détail d'équipements électroménagers OUNIS GUERMIT Cité jolie vue -EL OUED-	174391100367183	40/50	3.866.000.00	3.866.000.00	sept (07) jours	L'offre économiquement la plus avantageuse La Moins-Distante

Les soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures et offres techniques et financières peuvent se rapprocher du siège de la commune (bureau des marchés publics) dans un délai de trois (03) jours au plus tard à compter du premier jour de la publication de cette avis d'attribution provisoire .

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis au bulletin officiel des marches de l'opérateur public BOMOP ou à la presse .

L'EXPRESS DU 27/06/2024

ANEP : N° 2416021004

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE SIDI-AISSA

SIDI-AISSA

20/06/2024

Didentification fiscale : 000728169004638

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 02/2024

La direction de l'établissement public hospitalier de SIDI-AISSA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales approvisionnement en : Dépenses d'activités scientifiques pour la prévention anné,2024

selon les lots suivants :

- Lot n°1 : Reactifs de dépistage et milieu de culture
- Lot n°2 : Produits et articles de l'hygiène hospitalière
- Lot n°3 : Articles de protection
- Lot n°4 : PRODUIT ANTISEPTIQUES

Les entreprises ou sociétés spécialisées agréées, intéressées par le présent appel d'offres, doivent retirer les cahiers des charges, auprès du siège de la direction de l'établissement public hospitalier de Sidi-Aissa, « bureau des marchés publics » contre paiement de la somme de 1000 DA, dans la contribution à partir de la première parution de l'avis dans les quotidiens en arabe et français ou sur le BOMOP.

Les offres doivent être accompagnées des documents réglementaires suivants :

1* le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature rempli signée, cachetée et datée
- Déclaration de probité rempli signée, cachetée et datée
- Copier de Statut de l'entreprise
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Copie du Registre du commerce électronique.
- Copie d'identification fiscale
- les moyens humains de l'entreprise pour le nombre de travailleurs visée par la caisse de sécurité sociale
- Attestation de mise à jour de la caisse de sécurité CAC COBAT H+ CNAS, CASNOS en cours validité
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier comportant toutes les taxes (en cours de validité)
- Certificat de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés
- Attestation de bonne exécution signée par le service contractant.
- Une copie du numéro de banque

2* offre technique contenant :

- Déclaration à souscrire rempli signée, cachetée et datée
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)
- Une note technique de justification, rempli signée, cachetée et datée

3* offre financière contenant :

- Lettre de soumission rempli signée, cachetée et datée
- Bordereau des prix unitaires signé et daté par le soumissionnaire
- Détail quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire

Les présentations offres au niveau de l'établissement public hospitalier de Sidi-Aissa, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Les dossier de candidature, l'offre technique et une l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention (dossier de candidature),

(offre technique) ou (l'offre financière), selon le cas, Ces enveloppes cachetée et anonymes, comportant la mention : A Mr :le directeur de l'établissement public hospitalier de Sidi-Aissa, - avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°... 2024, approvisionnement en: Dépenses d'activités scientifiques pour la prévention, année 2024

- Lot n°1 : Reactifs de dépistage et milieu de culture
- Lot n°2 : Produits et articles de l'hygiène hospitalière
- Lot n°3 : Articles de protection
- Lot n°4 : PRODUIT ANTISEPTIQUES

(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

- Fixer des délais des présentations des offres de 15 jours à partir de la première parution de l'avis dans les quotidiens en arabe et français ou sur le BOMOP.

- Durée de validité des offres : quatre vingt dix (90) jours + 15 jours durée des présentations des offres

-Au cas ou ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'opération d'ouverture des plis et d'évaluation des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.

-Les soumissionnaires peuvent assister à l'opération d'ouverture des offres qui aura lieu le dernière heure du dernier jour de dépôt des offres précisées dans le cahier des charges, à H0014 h., au siège de l'établissement public hospitalier de Sidi-Aissa.

Observation : les offres incomplètes seront rejetées.

L'EXPRESS DU 27/06/2024

ANEP : N° 2416021179

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions des articles 65et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public la direction des travaux publics de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj NIF N° 408015000034098 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales publié dans les quotidiens El Rai Elhor Le 07/04/2024 et L'EXPRESS Le 07/04/2024 des résultat suivantes :

Intitulé du Projet	Lot	Entreprise	NIF de l'entreprise	Montant de l'offre corrigé en TTC	Déai de réalisation	Note Technique	Classement
Entretien des Routes nationales Exercice 2023	Lot 02: Etude de rectification du tracé de la RN 05 Entre pk 205+500 et pk 206+500.	EURL ENGINEERING STUDY -Alger-	000116001699653	1 547 000.00 DA	04 MOIS	93	Offre la moins-disante parmi les offres techniques recevables

-Les soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. et leur communiquer ces résultats par écrit.

-Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 27/06/2024

ANEP : N° 2416021157

ALGER

Le wali inspecte plusieurs projets en chantiers

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a effectué samedi dernier, une visite de terrain pour évaluer l'avancement de deux projets majeurs dans la capitale. Cette inspection, qui s'inscrit dans le cadre des visites régulières qu'il effectue personnellement, vise à garantir l'achèvement de projets vitaux pour améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et aux visiteurs d'Alger. Lors de cette visite d'inspection, le wali Mohamed Abdennour Rabehi s'est rendu au nouveau stade Ali Ammar, dit Ali-la-Pointe, à Douera, ainsi qu'au nouveau Centre de cardiologie et de chirurgie cardio-pédiatrique de Mahelma. Le wali a inspecté le Centre de cardiologie et de chirurgie cardio-

pédiatrique à Mahelma. Ce centre, deuxième du genre au niveau national, propose une capacité de 80 lits et des services de haute qualité pour les patients venant des quatre coins du pays. Construit selon des normes internationales et équipé d'installations de pointe, ce centre vital commencera à fonctionner dans les semaines à venir après l'installation des équipements et des dispositifs médicaux. Le wali a ordonné d'accélérer l'installation des équipements médicaux et de commencer la phase de tests, tout en mettant un accent particulier sur le nettoyage et l'embellissement des environnements intérieurs et extérieurs de l'hôpital. En outre, le wali et sa délégation ont visité le nouveau

stade Ali Ammar, dit Ali-la-Pointe, situé à Douera. En inspectant les travaux presque achevés, le wali Rabehi a donné une série d'instructions, notamment l'obligation d'installer l'éclairage public sur toutes les voies menant au stade, l'augmentation des ressources matérielles et humaines ainsi que les heures de travail pour terminer les travaux restants. De plus, le wali a ordonné d'accélérer l'installation de panneaux de signalisation verticaux sur toutes les routes menant au stade, mais aussi d'aménager et de réaliser les trottoirs tout en intensifiant les opérations de plantation d'arbres, de taille des arbres et de plantation de végétaux décoratifs le long de toutes les voies.



SKIKDA

Coup d'envoi de la campagne nationale de récolte et de transformation de tomates

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a donné, mardi dernier, Skikda, le coup d'envoi de la campagne nationale de récolte et de transformation de tomates industrielles. S'adressant aux professionnels de cette filière, dans une unité de transformation de tomates située dans la commune de Bekkouche-Lakhdar, Cherfa, qui a effectué une visite de travail dans la wilaya de Skikda, a souligné que leurs préoccupations seront prises en compte, y compris en ce qui concerne l'extension des capacités de transformation. «La wilaya de Skikda est pionnière dans le domaine de la production de tomates industrielles et se

classe au premier rang en fournissant 50% de la production nationale», a ajouté le ministre, relevant que la production de cette saison devrait atteindre les 6 millions de quintaux pour un rendement de 800 quintaux par hectare. Le ministre a par ailleurs renouvelé son appel aux agriculteurs pour qu'ils «s'engagent avec conviction dans l'opération du recensement général de l'agriculture qui permettra d'élaborer la carte nationale des potentialités agricoles du pays», soulignant que l'agriculteur obtiendra ensuite un certificat qui lui permettra de bénéficier du soutien et des aides de l'Etat. Il a indiqué, dans le même ordre d'idées, que

l'opération de recensement a dépassé les 60% dans la wilaya de Skikda. Cherfa a par ailleurs appelé les éleveurs à s'impliquer dans le processus de vaccination des animaux qui vient d'être lancé, avant d'évoquer le projet de partenariat algéro-qatari dans le secteur agricole qui permettra à notre pays, a-t-il dit, de produire du lait en poudre à travers 3 fermes intégrées dont la réalisation de la première débute en octobre prochain par le fonçage de puits, la préparation du sol et autres opérations. Au terme de sa visite dans la wilaya de Skikda, le ministre a fait mention de l'accord stratégique de partenariat algéro-italien en vue de la réalisation,

dans la wilaya de Timimoune, d'un méga-projet sur 36.000 hectares pour la production de céréales et de légumineuses, et dans le domaine de l'industrie agroalimentaire. Un projet, a indiqué Cherfa, qui permettra à notre pays de renforcer la production nationale en la matière. Le ministre a inspecté, dans le cadre de cette visite, une unité de transformation de tomates industrielles, fruit d'un investissement privé, faisant partie des 3 unités que compte la wilaya, et qui sont entrées en exploitation en 2016, avant de visiter, au sein de cette usine de transformation, une exposition de produits agricoles cultivés dans la wilaya de Skikda.

BÉJAÏA

Indemnisation des sinistrés des incendies de 2023

L'indemnisation des sinistrés des incendies de 2023 à Bejaïa se poursuit. La direction des services agricoles de la wilaya de Bejaïa a lancé un avis d'appel à manifestation d'intérêt portant réhabilitation de 168 infrastructures d'élevage dans le cadre de l'indemnisation des sinistrés des feux de forêt du mois de juillet 2023 et ce, en application de la décision n°872 du 18/12/2023. Ces infrastructures sont réparties en quatre lot : il s'agit de la

serres agricoles (les communes concernées sont El-Kseur et Toudja), la fourniture et pose de 10 serres avicoles dans les communes de Beni Djellil et Semaoun, la réhabilitation de 78 infrastructures d'élevages dans la commune de Toudja et la réhabilitation de 67 infrastructures dans les communes de Tamezrit, Aokas, Chellata, Akbou, El Kseur, Beni Ksila, Beni Djellil et Semaoun. Plusieurs appels d'offres ont été lancés et attribués dans ce cadre.

Les travaux de réhabilitation et d'équipement de plusieurs structures sportives seront réceptionnés dans différentes communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi au cours du 2ème semestre de l'année en cours, a indiqué, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Ahmed Yahiaoui. Ce responsable a précisé à ce propos, dans une déclaration à l'APS, qu'un «complexe sportif de proximité sera réceptionné dans la commune d'Ain Kercha, après réhabilitation et équipement pour un montant de plus de 38 millions de DA,

à l'occasion du 62ème anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse». Deux autres structures analogues, en cours de réhabilitation dans les communes de Dhalaa et de Meskiana pour un investissement public total de 67 millions de DA, seront également réceptionnées, entièrement équipées, avant fin 2024, selon le même responsable qui a ajouté que le taux d'avancement au niveau de ces deux projets oscille entre 50 et 70 %. Les travaux entrepris dans le cadre de la rénovation de ces structures, desti-

nées à relancer le mouvement sportif et à constituer un pôle d'attraction pour les jeunes, ont donné lieu au renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, à la remise en état des équipements de chauffage, à la réfection de l'étanchéité et à la pose de revêtements de sol, a également précisé la même source. De même que ces complexes de proximité recevront de nouveaux équipements de climatisation, ainsi que du matériel pour la pratique de nombreux sports comme le karaté et autres, a conclu le DJS.

OUM EL BOUAGHI

Vers la réception des travaux de réhabilitation et d'équipement de plusieurs structures sportives

M'SILA

Mise en service de plusieurs nouvelles installations pour améliorer l'alimentation électrique

Plusieurs nouvelles installations électriques ont été mises en service dans la wilaya de M'sila en vue d'améliorer l'alimentation en cette énergie et satisfaire la demande croissante, apprend-on du directeur local de distribution de l'électricité et du gaz. Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Arbaoui a précisé qu'il s'agit de deux postes transformateurs

électriques 60-30 kilovolts réalisés dans les communes de Houamed et M'sila (localité Ouled Ahmed) d'une capacité respective de 120 et 80 méga-voltampères. Un départ électrique de 30 kilovolts a été mis en service dans la localité de Boumelel (commune de Mohamed Boudiaf) à partir du transformateur électrique principal 60-30 kilovolts d'Ain El

Melh avec une longueur de 45 km en vue d'alimenter les localités de Boumelel, R'mila et Ouled Slimane en plus d'un autre départ électrique à Magra depuis le transformateur électrique principal 60-30 kilovolts de Magra sur une distance de 5,5 km pour alimenter la ville de Magra, selon le même responsable. Les travaux d'installation d'un autre départ électrique

à Ouled Djeddi (Ain El Hadjel) depuis le transformateur électrique principal 60-30 kilovolts de Sidi Aïssa sur une distance de 33 km touchent à leur fin et permettront à terme d'alimenter les localités d'Ouled Djeddi et Ouled Ali dans la commune d'Ain El-Hadjel où se trouvent la plupart des nouveaux périmètres agricoles ainsi que la commune de

Bouti Sayah et atténuer la pression sur le départ électrique d'Ouled Ali Bendaoud de la même commune. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts d'amélioration de la qualité du service et la satisfaction de la demande croissante sur l'électricité, notamment durant l'été marqué par un pic de la demande, selon la même source.

TOURISME

L'Algérie, troisième plus importante progression en Afrique en 2024

Les efforts du gouvernement en matière d'infrastructures et de facilitations dans la procédure de visa à l'arrivée ont permis à l'Algérie de se hisser au 3^e rang africain des plus importantes progressions touristiques, derrière la Tanzanie (+53%)...

En effet, selon les données de l'OMT, l'Algérie a enregistré une progression de 17 %, comparativement aux chiffres du premier semestre de l'année 2019 et devient ainsi la troisième plus importante progression touristique africaine, en l'espace de cinq ans. Ces données illustrent, aussi, l'ambition touristique de l'État qui souhaite accueillir pas moins de 12 millions de touristes en 2030. Longtemps restée à l'ombre de ses voisins marocains et tunisiens, l'Algérie n'a pourtant rien à envier à ses deux pays. Ses sites antiques, ses plages qui s'étalent sur 1.200 kilomètres et son vaste Sahara ne manquent pas de séduire les touristes étrangers et les voyageurs les plus aguerris. Pour rattraper de longues années de retard, l'Algérie doit faire face à de nombreux défis pour faire avancer

son secteur touristique. Depuis peu, l'Algérie facilite l'accès aux touristes qui «veulent découvrir la grandeur de la nature». Le média américain Bloomberg a abordé la question de l'accessibilité des touristes étrangers en Algérie, le 21 mai dernier. Cela concerne notamment le visa à l'arrivée, accordé aux touristes étrangers voulant visiter le Sahara algérien. Contrairement à l'Égypte, à la Tunisie et au Maroc, l'Algérie ne fait visiblement pas du tourisme une priorité, note le média. Or, le pays a tellement de choses à offrir, des paysages à couper le souffle et l'art préhistorique de son vaste désert du Sahara, aux villes méditerranéennes pittoresques, ruines romaines et montagnes pittoresques du Djurdjura et de l'Atlas. Depuis le début de l'année dernière, les touristes d'aventures, amateurs du



Sahara et n'aspirant pas au confort des destinations classiques, peuvent se rendre en Algérie via une procédure de visa à l'arrivée. À ce propos, le ministre du Tourisme, Mokhtar Didouche cité par Bloomberg, explique que les facilités d'obtention de visas sont accordées principalement aux «gens qui veulent découvrir la grandeur de la nature». «Aux touristes qui cherchent un hôtel cinq étoiles, je dis que dans le Sahara, il y a un million d'étoiles!», dit-il. Il est clair que si l'Algérie veut attirer plus de tou-

ristes, elle va avoir besoin d'une nouvelle vague de construction. Selon le premier responsable du secteur, il existe actuellement 1 600 hôtels offrant des services adaptés aux voyageurs internationaux. La capacité d'accueil est de 150.000 à 160.000 lits. «Ce n'est pas suffisant pour accueillir un afflux important de touristes», reconnaît le ministre. Le responsable avance que 10000 visas ont été accordés, durant l'année touristique qui s'est achevée en février 2024, dans le cadre de la procédure de visa à l'arrivée au

sud algérien. Concernant le visa à l'arrivée, il explique que les demandes sont traitées dans un délai maximal de 10 jours. Concrètement, ces voyages doivent être réservés auprès d'agences de voyages agréées en Algérie et les visiteurs sont généralement accompagnés d'une escorte de sécurité. Outre l'exploration du désert, certains voyageurs indiquent, selon toujours le même média, qu'il est possible d'emmener leurs groupes sur des sites situés dans le nord du pays. Par ailleurs, il est également prévu d'étendre la politique de visa à l'arrivée pour le Sahara à l'ensemble du pays «prochainement», a déclaré le ministre, sans pour autant fournir d'autres détails. Le ministre a dévoilé avant hier, le nombre de touristes ayant visité le pays au cours de l'année précédente. En effet, ce responsable a fait savoir qu'un total de 3.3 millions de visiteurs ont été reçus au cours de l'année 2023, dont 2.2 millions sont des arrivées internationales.

S.F.

ANCIENNE AMBASSADRICE EN ALGÉRIE

La ministre de la Famille et des Services sociaux de Turquie visite l'entreprise Lyn Pansements de Sidi Abdellah

La ministre de la Famille et des Services sociaux de la République de Turquie, Mahinur Ozdemir Goktas a visité, mardi dernier, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, l'entreprise pharmaceutique Lyn Pansements qui se trouve au pôle pharmaceutique et biotechnologique de la nouvelle ville de Sidi Abdellah à Alger. Dans une déclaration à la presse en marge de la visite, Mme Goktas s'est félicitée du niveau des relations liant son pays à l'Algérie, relevant la nécessité d'«approfondir les relations de coopération bilatérale, notamment

dans le secteur des affaires sociales». Pour sa part, Mme Krikou a mis en avant la nécessité de «relancer la coopération à travers l'organisation d'une foire conjointe des femmes productrices d'Algérie et de Turquie», ajoutant que cette coopération portait également sur «l'échange d'expertise, notamment dans le domaine de la promotion et de la protection de l'enfance et des personnes à besoins spécifiques». La ministre turque est arrivée à Alger avec une délégation ministérielle importante dans le cadre de la participation de la Turquie, en tant qu'invité d'honneur, à la 55^e édition de la Foire d'Alger.

SAISON ESTIVALE

L'ANS appelle au don du sang

Le besoin en sang est constant, et l'Agence nationale du sang (ANS) est sous pression en raison du déséquilibre entre les donateurs et les receveurs, notamment pendant cette période estivale marquée par une augmentation des accidents de la route a annoncé hier, Sofiane Kerri, directeur de la communication de l'ANS, appelant par la même occasion les personnes généreuses à s'impliquer pour sauver des vies. «Ce déséquilibre entre l'offre et la demande met l'Agence sous pression. C'est pourquoi nous avons mis en place un plan spécial de collecte pour la saison estivale», a expliqué Kerri hier, sur les ondes de la chaîne III.

Pour répondre à cette demande urgente et approvisionner la banque de sang, des campagnes de collecte sont organisées en collaboration avec des institutions telles que la DGSN et Algérie Télécom, mobilisant des équipes dans les villes côtières très fréquentées pendant l'été. En ce qui

concerne le bilan des collectes, l'ANS a enregistré une augmentation constante du volume de sang collecté ces dernières années, à l'exception de la période de la Covid-19 qui a vu une baisse du nombre de donneurs. Depuis 2023, l'Agence a observé une augmentation de 6,75 % du volume de sang collecté, atteignant un total de 677 000 poches de sang impliquant plus de 800.000 donneurs, a assuré l'invité. «Parmi ces donneurs, 44 % sont des membres des familles de patients et 56 % sont des bénévoles, mais seulement 22 % sont des donneurs réguliers, ce qui demeure relativement faible», a-t-il regretté.

L'Agence nationale du Sang lance un appel par le biais de son directeur de communication aux citoyens pour qu'ils fassent don de leur sang afin de sauver des vies humaines, et particulièrement pour qu'ils participent à l'alimentation continue de la banque du sang.

SPACEPORT AMERICA CUP 2024

Une fusée 100% algérienne prend son envol aux USA

La dernière édition de la plus importante compétition inter collégiale, Spaceport America Cup, touche à sa fin, lors d'une cérémonie qui a eu lieu à l'université du New Mexico.

Cet événement a, une nouvelle fois, mis en lumière les prouesses techniques et les compétences de milliers d'étudiants venant des quatre coins du monde. Sur un total de 152 équipes qui se sont inscrites à cette compétition, un record de 122 groupes ont été retenus pour faire le voyage au sud du New Mexico et faire décoller leurs projets au ciel des États-Unis d'Amérique. La compétition, qui s'est tenue du 15 au 22 juin 2024, a permis de

mettre en avant les étudiants les plus brillants et les plus dévoués des écoles et des universités du monde entier. L'Algérie a pris part à ce prestigieux événement, grâce à la participation des étudiants de l'École nationale polytechnique d'Oran Maurice-Audin. En effet, après

avoir réussi à faire décoller leur première fusée, Atakor, dans le ciel américain, en 2023, l'équipe SkyDz revient en force et déterminée, comme jamais, à réussir son nouveau projet. Rappelons que lors de sa précédente participation, elle avait perdu sa fusée dans l'espace, après son

lancement. Cette année, SkyDZ s'est affrontée avec d'autres étudiants internationaux dans la catégorie du 10K COTS. Avant de réussir le lancement de ce projet, ces étudiants algériens ont surmonté un ensemble d'épreuves mesurant la qualité de leur réalisation et mettant en

pratique leurs connaissances et leurs compétences en la matière. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari, a partagé une vidéo du lancement de cette fusée, accompagnée d'un message d'encouragement et de félicitations pour SkyDZ.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

46 morts et 1 792 personnes blessées en une semaine

Quarante-six 46 personnes ont trouvé la mort et 1 792 autres ont été blessées dans 1 355 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 16 au 22 juin à travers le pays, a indiqué mardi dernier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de

M'Sila, avec 9 morts et 58 blessés, suite à 37 accidents de la circulation, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 267 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger avec 380 incendies,

Constantine (132) et Blida (85). Concernant les opérations diverses, 5 243 interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 333 personnes en situation de danger et l'exécution de 4 560 opérations diverses d'assistance, ajoute le bilan de la Protection civile.

TUNISIE

Les députés s'opposent au renouvellement du permis d'exploitation de deux compagnies étrangères

Arrivés à expiration, les permis d'exploitation de deux champs pétroliers en Tunisie par des compagnies étrangères divisent...

Alors que la ministre de l'Énergie a rappelé «l'ouverture de la Tunisie aux investissements étrangers», des députés s'opposent au renouvellement de ces licences et appellent à l'étatisation des deux champs. L'exploitation arrivée à terme de ces deux champs pétroliers par des compagnies étrangères fait, en effet, l'objet d'un débat à l'Assemblée des représentants du peuple (Parlement) et dans les médias du pays. Le champ Ashtart (dans le golfe de Gabès) est exploité par la compagnie pétrolière franco-britannique Perenco, sur la base d'un accord conclu le 30 juin 1973 pour une durée de validité de 50 ans, alors que le champ Rahmoura (Sfax) est exploité par la compagnie anglaise Pano-ro depuis le 30 décembre 1992 pour une durée de 30 ans. Les deux contrats étant arrivés à

terme respectivement en 2023 et en 2022, deux projets de loi portant sur le renouvellement de ces licences ont été approuvés par le gouvernement tunisien depuis le 17 mai 2022. Ils sont toujours au point mort au parlement. La question a déjà fait l'objet de deux séances parlementaires, plusieurs députés ayant exprimé leur opposition au renouvellement de ces contrats, lors d'une première séance le 10 juin et d'une deuxième, le 24 juin. Certains députés, cités par les comptes rendus parlementaires publiés sur la page Facebook de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), ont estimé que cela «porterait atteinte à la souveraineté de la Tunisie», dénonçant au passage certains «engagements non tenus» des dites compagnies. Auditionnée le 24 juin lors d'une séance parlementaire



dédiée à cette problématique, la ministre tunisienne de l'Énergie, Fatma Thabet a rappelé que «la politique de la Tunisie depuis les années 1970 était basée sur l'ouverture aux investissements étrangers», laissant entendre que son département plaiderait pour le renouvellement des permis d'exploitation pour les deux champs. La ministre a noté que les licences étaient accordées en fonction de

l'expérience du partenaire, et souligné l'importance du facteur expérience, arguant qu'entre 75 et 85% de la redevance de ces permis d'exploitation étrangère reviennent à l'État tunisien sous forme de paiements ou d'achats à l'Entreprise tunisienne des activités pétrolières (ETAP). Fatma Thabet a évoqué, dans son argumentaire, la «situation financière difficile des entreprises nationales», notamment à

l'ETAP, qui serait le résultat, d'après elle, de «l'accumulation des choix faits par les gouvernements successifs. Seulement dans le domaine de l'exploration». La poursuite de production au niveau du champ Ashtart revêt, d'après lui, une importance économique avec une valeur estimée à 175 millions de dollars selon un prix de baril de pétrole de l'ordre de 60 dollars, et pouvant augmenter à 213 millions de dollars si le prix du baril de pétrole atteint 70 dollars. Selon les chiffres officiels, la production journalière actuelle du champ Ashtart est de 4700 barils, avec une réserve estimée à près de 64 millions de barils de pétrole. La production journalière du puits Rahmoura est estimée, quant à elle, à 380 barils de pétrole brut. La production totale du puits a atteint 7,4 millions de barils de pétrole à la fin de 2021, avec une réserve restante pour exploration estimée à 1,1 million de barils de pétrole brut.

MAROC

Polémique après l'accostage à Tanger d'un navire de guerre israélien

L'escale d'un navire de guerre israélien au port de Tanger en pleine guerre à Gaza fait scandale au Maroc. ONG, médias et réseaux sociaux ont fustigé ces derniers jours la «complicité» de Rabat, tout en saluant le gouvernement espagnol pour avoir refusé l'accès à un cargo danois chargé d'explosifs pour Tsahal. L'INS Konemiyut, un navire de guerre israélien, a fait escale du 6 au 7 juin au port de Tanger Med pour se ravitailler, a révélé le 19 juin dernier la presse de l'État hébreu, suscitant dans la foulée une vive indignation populaire et médiatique au Maroc, où des manifestations, souvent massives contre les repré-sailles israéliennes à Gaza, sont fréquemment

organisées. Selon le quotidien économique israélien Globes, le navire, de 90 mètres de long, a navigué depuis les chantiers navals de Pascagoula dans le Mississippi aux États-Unis, où il a été livré à la Marine israélienne, jusqu'à la base navale de Haïfa en territoire palestinien occupé. Il ne s'agit pas d'un précédent, puisqu'en septembre dernier, juste avant que la guerre n'éclate à Gaza, l'INS Nachshon, un navire similaire livré à Tsahal depuis Pascagoula, avait également fait escale à Tanger. «Les navires de la mort israéliens» Médias, ONG et réseaux sociaux ont dénoncé un énième signe de «complicité» entre les deux pays qui ont normalisé leurs relations en

décembre 2020, et ce, malgré une contestation populaire importante dans le pays, qui s'est intensifiée depuis le début des repré-sailles israéliennes à Gaza le 7 octobre dernier. Dans un communiqué relayé massivement par les médias marocains et internationaux, le groupe d'action national pour la Palestine, l'une des principales ONG pro-palestiniennes au Maroc, a fustigé, le 21 juin, un «soutien» de Rabat au «terrorisme sioniste» qui commet des «massacres barbares sans précédent contre le peuple palestinien». L'ONG note que le navire de guerre israélien s'est ravitaillé «en carburant et en provisions» au Maroc afin de «poursuivre les crimes de

génocide contre le peuple palestinien». Cette «complicité» de Rabat intervient alors que le Yémen lutte pour empêcher «les navires de la mort israéliens» de passer en mer Rouge, tandis que l'Espagne refuse aux «navires de génocide» d'accoster dans ses ports. Tout en réclamant une enquête pour «situer les responsabilités», l'ONG a appelé à fédérer les efforts afin de mettre fin à ce qu'elle qualifie de «dangereux tsunami». De son côté, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a fustigé dans un communiqué le 22 juin «l'absence de réaction de l'État marocain» à la suite de l'accostage du navire de guerre israélien au port de Tanger.

KENYA

Au moins huit morts lors d'affrontements avec les forces de l'ordre

Au moins huit personnes ont été abattues par la police, et une cinquantaine de blessées, le 25 juin dernier, à Nairobi, lors de manifestations contre le projet de budget 2024-25 et ses nouvelles taxes. Le Parlement a été pris d'assaut par des manifestants, les bureaux du gouverneur de Nairobi ayant été incendiés. Au moins huit personnes ont été tuées et 50 autres blessées lors de manifestations contre l'augmentation des impôts au Kenya, prévue dans le cadre du projet de budget 2024-25, ont rapporté les médias locaux, citant des sources médicales. Plus tôt dans la journée, la chaîne d'information Citizen TV avait rapporté que des manifestants étaient parvenus à s'introduire dans le bâtiment du Parlement, dont une partie avait déclenché un incendie. Selon la même source, à quelques centaines de mètres de l'enceinte du Parlement, les bureaux du gouverneur de Nairobi, la capitale kényane, ont également été incendiés. «Huit manifestants ont été confirmés morts», a déclaré KTN dans un message publié sur les réseaux sociaux. À son tour, Reuters, citant un ambulan-

cier paramédical à Nairobi, a rapporté qu'au moins 50 personnes avaient été blessées à la suite de la fusillade. Budget : l'adoption du texte attendue d'ici le 30 juin Une nouvelle vague de protestations au Kenya contre les projets du gouvernement d'augmenter les taxes sur un certain nombre de biens et services a débuté à la mi-juin. Des amendements avaient

été apportés au projet de budget, notamment l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée de 16% sur le pain, le transport de sucre, l'utilisation de services financiers, ainsi que l'introduction d'une taxe de 2,5% sur les véhicules à moteur ainsi que sur l'huile végétale. Le président kényan William Ruto a annoncé que le gouvernement était prêt à enta-

mer un dialogue avec les manifestants. Néanmoins, les manifestations se sont poursuivies, Citizen Digital faisant état de deux morts et d'au moins 200 blessés lors des manifestations. La police a utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour disperser les manifestants. Le Parlement devrait adopter la version définitive du texte d'ici le 30 juin.

PROCHE-ORIENT

Austin met en garde Israël en cas d'escalade avec le Hezbollah

Recevant son homologue israélien Yoav Galant, le Secrétaire américain de la Défense a mis en garde Israël contre les conséquences régionales d'une intervention au Liban.

Les États-Unis misent sur la solution diplomatique pour régler ce conflit. Les Américains craignent également l'implication de l'Iran en cas de guerre ouverte. «Une autre guerre entre Israël et le Hezbollah pourrait facilement devenir une guerre régionale, avec des conséquences désastreuses pour le Moyen-Orient», a

lancé le ministre américain de la Défense, Lloyd Austin, en recevant son homologue israélien, Yoav Galant, au Pentagone le 25 juin.

Bien qu'alliés de l'État hébreu, les États-Unis ont mis en garde Israël si la situation à la frontière libanaise venait à se dégrader. Lloyd Austin et Yoav Gallant ont notamment discuté des efforts visant à «désamorcer les tensions le long de la frontière israélo-libanaise, à accroître l'aide humanitaire à Gaza et à s'unir contre les attaques iraniennes ou soute-

nues par l'Iran contre Israël et les activités déstabilisatrices dans tout le Moyen-Orient (...)

Une telle guerre serait catastrophique pour le Liban et dévastatrice pour les civils israéliens et libanais innocents», a déclaré le secrétaire de presse du Pentagone, le général de division de l'armée de l'air Pat Ryder, le 25 juin.

Il a toutefois insisté sur le fait que la diplomatie était «le seul moyen de prévenir une nouvelle escalade des tensions dans la région».

APRÈS AVOIR RÉSILIÉ LEURS CONTRATS AVEC LE WYDAD CASABLANCA

Chetti et Draoui en route vers la JSK et le MCA ?

Le mercato estival semble d'ores et déjà s'emballer. La JSK, le CRB et le MCA sont très actifs...

Après la finale de la coupe d'Algérie prévue le 5 juillet, les cérémonies de signature de contrats commenceront à se multiplier, garants selon ces équipes d'une bonne saison 2024-2025. Trois joueurs du Wydad Casablanca dont deux Fennecs viennent de plier bagage : Lyes Chetti, Zakaria Draoui et le Libyen Hamdou El Houni. Ils viennent de mettre fin à leur aventure dans le club marocain en raison d'un différend financier. La formation marocaine a publié un communiqué sur X lundi dernier, afin d'officialiser la nouvelle. Ces trois éléments n'ont porté le maillot du Wydad qu'une saison. Le milieu de terrain Zaka-

ria Draoui (30 ans) a joué 45 matchs et a marqué trois buts. Il quitte le club marocain à deux ans de la fin de son contrat. L'arrière gauche Lyes Chetti (29 ans) a joué seulement huit matchs. Un passage

bien discret pour l'ancien joueur du SCO Angers. Lyes Chetti est annoncé à la JS Kabylie qu'il a quitté en 2019 après avoir décroché le titre officiel de vice-champion de ligue 1 et finaliste de la Coupe d'Algérie. Les deux joueurs ont joué en équipe nationale, Zakaria Draoui et Lyes Chetti ont rem-



porté la Coupe arabe sous le règne de Madjid Bougherra. Les deux joueurs se sont illustrés dans cette compétition. Lyes Chetti a été sélectionné en équipe nationale sous l'ère de Djamel Belmadi

mais n'a pu conserver sa place dans l'effectif. Il faut savoir que la presse a annoncé l'arrivée de Lyes Chetti à la JS Kabylie, une information qui semble très sûre. Le doute persiste quant à la destination de Zakaria Draoui. Il est courtisé à la fois par le CRB, son ancien club, la JSK qui ambitionne de recruter dans le mer-

cato estival de joueurs qui s'illustrent dans le championnat algérien tels que Madani et Dib et le Mouloudia. Ce dernier a de grandes ambitions, celle de remporter dans un an deux ans la coupe d'Afrique des clubs champions. Selon un quotidien sportif local, Draoui serait proche du MCA. Il serait convaincu par le projet du club, d'autant que MCA participe à la Coupe d'Afrique. Le Mouloudia et la JSK auraient proposé une offre de 450 millions de centimes pour recruter Zakaria Draoui. Le mercato estival semble donc s'emballer d'ores et déjà. La JSK, le CRB et le MCA sont très actifs. Après la finale de la coupe d'Algérie, les signatures de contrats commenceront donc à se multiplier, garants selon ces équipes d'une bonne saison 2024-2024. On sera ainsi plus éclairés début juillet sur la qualité de recrutement de ces équipes.

FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Les cours pour l'obtention de la licence CAF A se poursuivent au CTN

Les cours de formation pour l'obtention de la licence CAF A se sont poursuivis au centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Cette formation est primordiale pour les futurs entraîneurs souhaitant atteindre un haut niveau de qualification et de compétence. La matinée de lundi

dernier a été consacrée aux cours théoriques sur l'analyse des matchs et les données de football de haut niveau dispensées par l'instructeur CAF Nacerdine Sadi. Ces cours permettront aux candidats de comprendre en profondeur les aspects stratégiques et analytiques du

football moderne. L'après-midi a été consacrée à la mise en pratique de ces connaissances sur des thèmes choisis par les instructeurs. Les candidats ont appliqué ces thèmes dans des situations réelles renforçant ainsi leurs apprentissages par des exercices pratiques. A

noter que ces cours sont suivis généralement par d'anciens joueurs de l'équipe nationale et par des entraîneurs connus de Ligue 1 et 2. Ce qui va sans doute renforcer les capacités techniques des entraîneurs et actualiser leurs connaissances.

TOURNOI DE PÉRIGUEUX DE TENNIS (QUALIFICATIONS)

Ines Ibbou passe facilement au troisième tour

La tennismoman algérienne Ines Ibbou s'est qualifiée assez facilement au troisième tour du tableau des qualifications du tournoi international de Périgueux après sa victoire (6-2, 6-0) contre la jeune française Nina Skoric, en match disputé pour le compte du deuxième tour. Désormais, l'Algérienne de 25 ans

est classée 326ème mondiale chez la Fédération internationale de tennis (ITF) et n'est plus qu'à une marche du tableau final.

Mais ce faisant, elle doit encore passer l'écueil de l'autre française Maya Bordeaux. Un match qui cependant semble à la portée d'Ines Ibbou, tête de série

numéro 1 de ce tableau de qualification car sa future adversaire âgée d'à peine 18 ans occupe la 985ème rang mondial chez ITF. Dotée d'un prize money de 25.000 dollars, la compétition se déroule en extérieur sur des courts en terre battue. Elle a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien clas-

sées chez la WTA notamment la russe Sofya Lansere 251ème mondiale, Carlos Martinez 257ème. C'est le premier tournoi d'Ines Ibbou depuis son retour de Kigali (Rwanda) où elle a décroché avec l'équipe nationale une brillante qualification au groupe III de la Billie Jean King Cup en 2025.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME

Médaille d'argent pour Souad Azzi au 20 km marche

L'athlète algérienne Souad Azzi a remporté la médaille d'argent au 20 km marche, mardi lors de la cinquième journée des championnats d'Afrique d'athlétisme (messieurs et dames) qui se sont déroulés à Douala au Cameroun (21-26 juin). En attendant le déroulement de l'ensemble des épreuves de la 5e journée, l'Algérie occupe la 3e place au classement général avec un total de sept médailles (3 or, 2 argent et 2 bronze). Le Nigeria occupe la première place avec un total de 11 médailles (3 or, 4 argent, 4 bronze), devant l'Afrique du Sud avec 8 médailles (3 or, 3 argent, 2 bronze). Les trois médailles d'or algériennes sont l'œuvre d'Oussama Khenoussi (lancer du disque), Zahra Tatar (lancer de marteau) et Larbi Bouraada (décathlon). La précédente médaille d'argent a été obtenue par Chérif Boudoumi (décathlon), alors que les deux autres médailles de bronze ont été décrochées par Zouina Bouzabra au lancer de marteau et Abdelmalik Lahoulou au 400 mètres haies. L'Algérie participe à cette 23e édition des championnats d'Afrique seniors d'athlétisme (21-26 juin) avec un total de 20 athlètes (15 messieurs et 5 dames).

Médaille d'argent pour Amine Bouanani au 110m haies

Le hurdler algérien Amine Bouanani a remporté la médaille d'argent au 110 mètres haies des championnats d'Afrique d'athlétisme (messieurs et dames) qui prennent fin, mercredi, avec le déroulement de la 6e et dernière journée à Douala au Cameroun. Lors de la 5e journée disputée mardi en début de soirée au Complexe multisports de Japoma, Bouanani a pris la deuxième place dans le temps de 13.59, derrière le Sénégalais Louis François Mendy (13.49), médaillé d'or, et devant l'Égyptien Youssef Badawi Sayed (13.79).

Dans cette même journée, la sélection algérienne a décroché deux autres médailles d'argent, grâce à Mehdi Amar Rouana à la perche avec un saut mesuré à 5,10m au premier essai, et Souad Azzi au 20 km marche. Au tableau des médailles, l'Algérie préserve sa 3eme place au classement général avec un total de neuf médailles (3 or, 4 argent et 2 bronze). Les trois médailles d'or algériennes sont l'œuvre d'Oussama Khenoussi (lancer du disque), Zahra Tatar (lancer de marteau) et Larbi Bouraada (décathlon). La précédente médaille d'argent a été obtenue par Chérif Boudoumi (décathlon), alors que les deux autres médailles de bronze ont été décrochées par Zouina Bouzabra (lancer de marteau) et Abdelmalik Lahoulou (400 mètres/haies). L'Algérie participe à cette 23e édition des championnats d'Afrique seniors d'athlétisme (21-26 juin) avec un total de 20 athlètes (15 messieurs et 5 dames).

Mehdi Amar Rouana remporte l'argent à la perche

L'athlète algérien Mehdi Amar Rouana, a remporté la médaille d'argent du concours de saut à la perche des Championnats d'Afrique d'athlétisme (messieurs et dames), disputé mardi à Douala au Cameroun.

Avec un saut mesuré à 5.10m au premier essai, Rouana a terminé à la deuxième place du concours derrière le Sud-Africain Kyle Rademeyer (5.20m), alors que la médaille de bronze est revenue au Malien Boubacar Diallo (5.10m au 3e essai). Avec ces deux nouvelles médailles d'argent, l'Algérie porte sa moisson à huit breloques (3 or, 3 argent et 2 bronze).

Les trois médailles d'or algériennes sont l'œuvre d'Oussama Khenoussi (lancer du disque), Zahra Tatar (lancer de marteau) et Larbi Bouraada (décathlon). Les deux précédentes médailles d'argent ont été obtenues par Chérif Boudoumi (décathlon) et Souad Azzi (20 km marche), alors que les deux autres médailles de bronze ont été décrochées par Zouina Bouzabra (lancer de marteau) et Abdelmalik Lahoulou (400 mètres/haies). L'Algérie participe à cette 23e édition des championnats d'Afrique seniors d'athlétisme (21-26 juin) avec un total de 20 athlètes (15 messieurs et 5 dames).

COUPE D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES DE JUDO

La JS El Kseur et le CS Ouled El Bahia sacrés chez les seniors

L'édition 2024 de la Coupe d'Algérie par équipes de judo a été remportée par le CS Ouled El Bahia chez les seniors (messieurs) et la JS El Kseur chez les seniors (dames), à l'issue des finales de leurs catégories d'âge, disputées lundi après-midi, à la salle omnisports Locif Hamani de Tizi-Ouzou. Le podium des seniors (messieurs) a été complété par l'USM Alger (2e), alors que le tandem ARB Baba

Hassen - AS Sûreté Nationale s'est partagé la troisième place. Chez les seniors (dames), la deuxième place est revenue au Judo Club de Bordj El Kifan, devant les Rouge et Noir de l'USM Alger, qui se sont contentées de la troisième place. La compétition se poursuivra mardi, avec l'entrée en lice des juniors et des cadets (messieurs et dames), toujours à la salle omnisports Loucif Hamani de Tizi-Ouzou.

EURO 2024

Accrochée par la Pologne, la France termine seconde du groupe

En dépit du retour de Kylian Mbappé, les Bleus n'ont pu renverser l'équipe polonaise et donc terminer premiers du groupe D...

Is pourraient affronter la Belgique en huitièmes de finale. Déjà qualifiée pour les huitièmes de finale, la France a terminé par un match nul frustrant contre la Pologne mardi dernier, (1-1) à Dortmund. Pour son retour, Kylian Mbappé a ouvert le score sur penalty mais Robert Lewandowski lui a répondu dans le même exercice. Les Bleus terminent deuxième du groupe D et se retrouvent dans la partie de tableau de l'Allemagne, l'Espagne et du Portugal... Enfin un but pour l'équipe de France dans cet Euro, mais pas de victoire. Après le contre son camp qu'il avait provoqué face à l'Autriche en ouverture, Kylian Mbappé, de retour, masqué, après sa fracture du nez il y

a 8 jours, a inscrit le premier but de sa carrière à l'Euro. Mais les joueurs de Didier Deschamps ont vu Robert Lewandowski égaliser sur penalty (1-1) avec de lourdes conséquences, puisqu'ils terminent deuxième du groupe D. Ils affronteront, lundi prochain en huitième de finale, le deuxième d'un groupe E incertain. La réussite n'accompagne toujours pas les Bleus en Allemagne. Encore dominateurs face à une Pologne longtemps limitée mais survoltée sur la fin, les vice-champions du monde en titre ont laissé filer la première place du groupe D à l'Autriche, vainqueurs dans le même temps 3 buts à 2 des Pays-Bas. Rapidement maîtres du ballon, les Bleus ont buté sur Lukasz Skorupski, qui a pris avec brio la place de l'habituel titulaire Wojciech Szczesny dans les buts polonais. Théo Hernandez, seul en angle fermé dans la surface, a vu le portier de Bologne s'interposer du pied droit (6e), puis a été sur la trajectoire de la frappe



d'Ousmane Dembélé (19e), qui a fait beaucoup de différences une nouvelle fois côté droit avant de se montrer trop maladroit dans le dernier geste. Seulement inquieté sur une tête manquée par Lewandowski (34e), Mike Maignan a vu son capitaine Kylian Mbappé faire passer quelques frissons dans la surface adverse (42e, 45e). Le nouveau joueur du Real Madrid s'est ensuite procuré plusieurs



occasions franches au retour des vestiaires, mais Skorupski a encore jailli (49e) et il a fait preuve d'imprécision (50e). Finalement, Dembélé a fini par obtenir un penalty que son ancien partenaire au PSG a transformé, mettant fin à sa malédiction à l'Euro, où il a marqué pour la première fois pour sa sixième apparition (1-0, 56e). Alors que Bradley Barcola a fait lui aussi mal sur son côté

gauche, l'ancien Lyonnais a failli doubler la mise dans la foulée (59e). Puis Dayot Upamecano a manqué son intervention face à Karol Swiderski et l'arbitre, après qu'il a été alerté par le VAR et est allé voir les images, a donné un penalty à Lewandowski (76e). Dans son ancien jardin, l'ex buteur du BVB Dortmund a d'abord buté sur Maignan, qui avait les pieds devant sa ligne. Sur sa deuxième tentative, l'actuel attaquant du FC Barcelone a finalement parfaitement placé son ballon (1-1, 79e). De quoi donner un coup de boost aux siens, qui ont essayé, en vain, de passer devant (82e, 85e), avant que les Tricolores ne reprennent le contrôle mais échouent à faire la différence. Pour la 9e fois de suite, les Bleus ne gagnent pas leur troisième match de poule d'une grande compétition internationale et ils croiseront la route de la Belgique, de l'Ukraine, de la Slovaquie ou de la Roumanie au prochain match.

COPA AMERICA

Léo Messi et l'Argentine en quarts de finale

Leo Messi et l'Argentine tiennent d'ores et déjà leur billet pour les quarts de finale de la Copa America. L'Albiceleste a assuré sa qualification mardi avec une victoire face au Chili (1-0) à East Rutherford, tout près de New York, dans un stade bondé pour voir évoluer la Pulga. Les Argentins sont en tête du groupe A devant le Canada, vainqueur du Pérou (1-0). L'Argentine tient son rang aux Etats-Unis. La tenante du titre a validé son billet pour les quarts de finale de la Copa America en battant le Chili (1-0), mardi soir lors de la 2e journée de la phase de groupes, à East Rutherford. A quelques encablures de New York, dans un MetLife Stadium (82.000 places) plein à craquer et sous le bruit assourdissant des supporters argentins, l'Albiceleste a longtemps attendu pour concrétiser sa domination constante. Le but libérateur est arrivé à la 88e minute, sur un corner de Lionel Messi repoussé dans la surface et repris de volée par l'attaquant de l'Inter Milan Lautaro Martinez, entré en jeu un peu plus tôt. Avec six points en deux rencontres, l'Argentine tenante du titre (2021) et championne du monde (2022) est assurée de disputer les quarts de finale, avant la 3e journée où elle affrontera le Pérou à Miami. Au lendemain de ses 37 ans, fêtés lundi par des milliers de supporters sur la célèbre place new-yorkaise de Times Square, Leo Messi a fait chavirer le stade avec une frappe lointaine qui a touché le poteau



(36e) ainsi que plusieurs dribbles et passes inspirées en première mi-temps. Au retour des vestiaires, les joueurs de Lionel Scaloni sont repartis à l'assaut. D'une passe au sol, Messi a idéalement décalé Nahuel Molina, venu créer le surnombre à droite, mais la frappe du latéral a été repoussée par le gardien vétérinaire du Chili Claudio Bravo, 41 ans (51e). Puis Nicolas Gonzalez a décoché une frappe puissante et cadrée, encore détournée sur la balle transversale par le dernier rempart chilien (62e). Les Chiliens se sont montrés à leur tour dangereux dans le dernier quart d'heure du temps réglementaire, mais deux frappes de Rodrigo Echeverria se sont heurtées au gardien argentin Emiliano Martinez. Après leur match nul (0-0) dans le premier match contre le Pérou, les Chiliens n'ont qu'un point et n'ont marqué aucun but dans la compétition. Les vainqueurs des éditions 2015 et 2016, à chaque fois aux tirs aux buts en finale contre l'Argentine, devront impérativement gagner leur troisième rencontre contre le Canada pour espérer se qualifier. Un peu plus tôt, les Canadiens ont battu le Pérou, réduit à 10 après une expulsion en 2e mi-temps, lors d'un match joué sous une forte chaleur mardi à Kansas City. Avec cette première victoire et un compteur à trois points, les Canadiens pointent à la deuxième place du groupe A avant de jouer leur qualification pour les quarts face au Chili.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

L'Autriche bat les Pays-Bas et file en huitièmes

L'Autriche a validé son billet pour les 1/8es de finale de l'Euro-2024, en battant les Pays-Bas, mardi à Berlin, terminant leader du groupe D, devant la France, tenue en échec par la Pologne (1-1), à l'occasion de la 3e et dernière journée de la phase de groupes. Les Autrichiens ont frappé un grand coup à Berlin en chipant la première place du groupe D contre toute attente devant les Bleus (2e) et les Pays-Bas (3e), qualifiés avant ce match. Ce succès et cette première place, l'hypothèse la moins probable avant la rencontre, ont été fêtés par les joueurs et le staff, tous alignés au pied de la tribune remplie des supporters rouges et blancs. Le Néerlandais Donyell Malen a trompé son propre gardien en coupant un centre venu de la gauche (6e), avant que Gakpo n'égalise pour l'Oranje en début de la seconde période (47e). L'Autriche a repris l'avantage sur une tête de Romano Schmid (59e). Les Pays-Bas ont égalisé par Depay (75e), mais les Autrichiens s'en sont remis à Sabitzer (80e), auteur du but de la victoire.

TABLEAU FINAL DE L'EURO 2024

Vers un quart Allemagne-Espagne ?

En arrachant la première place de son groupe après le nul face à la Suisse (1-1), l'Allemagne s'est paradoxalement offert un chemin de croix vers la finale. En quart, les hommes de Nagelsmann pourraient retrouver l'Espagne et... le Portugal en demi-finale. Autant dire que la France ferait bien de terminer en tête de son groupe pour éviter cette partie de tableau qui regroupe trois favoris. Nicolas Füllkrug n'a pas fait de cadeau à l'Allemagne en égalisant dans le temps additionnel face à la Suisse (1-1). Certes, ce résultat assure la première place à sa sélection mais elle lui offre aussi un sacré chemin de croix jusqu'à la finale. Le 8e de finale est encore incertain puisqu'on ne connaît pas l'identité du 2e du groupe C, ce sera l'Angleterre mais plus sûrement le

Danemark, la Slovaquie ou la Serbie. En quarts, les Allemands pourraient affronter la redoutable Espagne qui fait, jusqu'ici, la meilleure impression. Et en demi-finale, ce pourrait être le Portugal... Cette partie de tableau est absolument redoutable alors que dans l'autre, le parcours de la Suisse pourrait être moins sinueux. La France, elle, a évidemment tout intérêt à éviter Allemands, Espagnols et Portugais. Pour cela, il lui faut absolument éviter de terminer deuxième de son groupe, soit la place qu'elle occupe aujourd'hui. Si elle achève la phase de poule en tête, elle s'offrirait un 8e abordable contre la Turquie, la République tchèque ou la Géorgie et un quart potentiel contre la Belgique si celle-ci finit en tête de son groupe ce qui est loin d'être acquis.

Le Barça respire enfin !

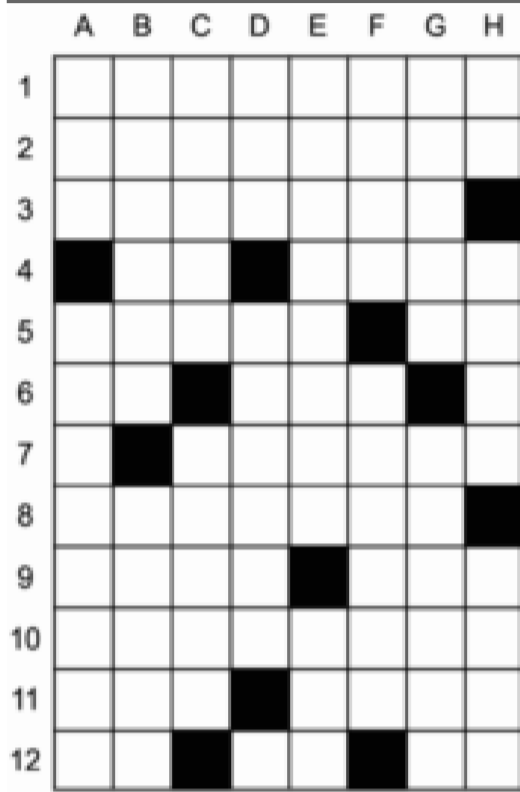
L'ère Hansi Flick à Barcelone est sur le point de commencer. L'entraîneur allemand, qui travaillera avec le directeur sportif Deco pour identifier les joueurs dont il a besoin pour son équipe, aura plus de chances de recruter les cibles souhaitées lors de la prochaine fenêtre de transfert d'été. En effet, le FC Barcelone a obtenu les fonds manquants qui n'ont pas été reçus de libéro au cours de la saison dernière, comme le rapporte

Sport. Un accord a été conclu avec une société anonyme pour acheter la

lone recevra non seulement les 40 millions d'euros qui lui sont dus pour la saison dernière, mais aussi les 20 millions d'euros qui auraient dû être versés par Libero cet été. Le conseil d'administration du club se réunira jeudi pour ratifier l'accord, mais son annonce pourrait être retardée de quelques jours. Quoi qu'il en soit, le FC Barcelone a obtenu ce qu'il souhaitait, à savoir revenir à la règle du 1-1.



Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Partie tombante d'une veste. Ferait un choix.
- B. Étranger à l'éthique. Ça coupe la tarte.
- C. Habits de danseuses. Noble mais sous le marquis.
- D. Aide de l'État. À peine croyable.
- E. Bombes à vaporiser. Trait lumineux.
- F. Qu'en est-il ? Placer à un plus haut niveau.
- G. Déchets empoisonnants. Dressés vers le ciel.
- H. As une existence certaine. Le cheval a bonne allure avec lui. Un mois à la plage.

HORIZONTALEMENT

- 1. Mal fichu.
- 2. Bouffons.
- 3. Tel un acte juridique.
- 4. Petit cours. Fleuve côtier breton.
- 5. Havre du désert. Symbole du stéradian.
- 6. Pleine lune. Patriarche biblique.
- 7. Lacet du braconnier.
- 8. Prendre homme ou femme.
- 9. Prénom masculin. Par la voie de.
- 10. L'Autre, c'est lui.
- 11. Terre en mer. Premier mot de bébé.
- 12. Outil de dessinateur. Multiplie par deux. Saint abrégé.

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKU

5	1					6		3
2		9	5					8
			1	4	7			
1		5	4		2		8	
9	3			1			7	4
	2		6		3	5		1
			2	5	9			
3					4	1		9
7		8					5	2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE	BAUDROIE	BENEVOLE	BIPLACE	BLÉD	BOEUF	DEGRIFER	DEPOT	DIANE			
DUCAT	EPEE	FOULARD	FREGATE	GRIFFURE	JEAN	LAURIER	ORNE	PIN-UP	RARE		
REDIRE	RIGOLD	SCIEMENT	SEICHE	TAE	TAROT	TETE	THEIR	TRACTE	VILLE		
J	A	D	E	E	V	E	B	E	R	T	B
E	E	R	A	R	P	A	T	E	N	O	L
L	C	A	I	I	U	A	F	E	E	P	E
O	A	L	N	D	G	F	M	U	T	H	D
V	L	U	R	E	I	M	F	H	C	I	T
E	P	O	R	R	E	T	E	I	A	O	A
N	I	F	G	I	A	I	E	N	R	O	C
E	B	E	C	I	E	S	E	A	T	G	U
B	D	S	E	R	R	R	T	O	P	E	D

HOMMAGE

Warda El Djazaïria, grande voix de l'Algérie combattante et indépendante

Avec un parcours exceptionnel de plus de 60 ans et une voix sublime et puissante qui a résonné sur la scène algérienne et arabe, Warda El Djazaïria a toujours représenté l'Algérie à travers des chansons célébrant le combat libérateur et l'indépendance...



Warda El Djazaïria. (Photo : D.R.)

Avec un répertoire riche de plus de 300 titres, Warda El Djazaïria commence à chanter dès son jeune âge, dans les années 1950, en enregistrant sa première chanson «Toutes des Djamilas», un hymne au combat des femmes pour l'indépendance, à travers une de ses figures, la moudjahida Djamilia Bouhired. De son vrai nom Warda Ftouki, Warda El Djazaïria naît le 22 juillet 1939 en France d'une mère libanaise et d'un père algérien, Mohamed Ftouki, originaire de Souk Ahras. À l'âge de 11 ans, Warda chante dans l'émission de l'animateur Ahmed Hachlaf diffusée sur Paris Inter. Elle enregistre son premier disque pour Pathé-Marconi. En 1956, après le déclenchement de la guerre d'Algérie, des armes destinées au FLN sont découvertes par la police dans le cabaret de son père. L'établissement est fermé et la famille expulsée. Sa mère meurt avant leur arrivée à Hamra, un quartier de la capitale libanaise réputé pour sa vie nocturne. Warda chante dans les cabarets de Beyrouth. En 1959, dans un casino d'Aley, elle fait la connaissance du compositeur Mohammed Abdel Wahab, qui lui apprend le chant classique et adapte à son intention «Bi-omri kullo habbitak», qacida du poète Ahmed Chawqi. Djamel Abdel Nasser lui propose d'interpréter Al watan al akbar (ar), une chanson de Mohammed Abdel Wahab écrite pour un opéra panarabe. Warda l'enregistre aux côtés d'autres chanteurs comme Abdel Halim Hafez et Fayza Ahmed. Le réalisateur égyptien de comédies musicales Helmi Rafla lui fait signer un contrat, et la chanteuse poursuit une carrière musicale et cinématographique en Égypte. Elle apparaît dans deux films de Rafla,

«Almaz wa 'Abdou al-Hâmolî» et «Amîrat al-'arab». La jeune Warda a fait ses débuts dans la chanson à Paris, sur la scène de l'établissement «Tam-Tam», propriété de son père, où elle a vu défiler de grands noms de la chanson orientale de l'époque comme Mohamed Abdelwahab, Sabah ou encore Farid El Atrache. La jeune Warda y donne alors sa voix au service du combat libérateur. La découverte d'armes destinées au FLN a entraîné la fermeture de cet établissement, devenu un repère et un lieu de rencontre de la diaspora maghrébine et des

militants de la cause algérienne. La famille de Warda fuit alors la France et s'installe au Liban, où elle continue de chanter son pays, l'Algérie, en pleine guerre de libération, avant d'entamer une longue carrière artistique en Égypte puis en Orient. Warda continue de chanter l'amour, la joie et l'Algérie. Elle participe à l'opérette «El watan el akbara», composée par Mohamed Abdelwahab et associant des stars de la chanson arabe. Au début des années 1960, Warda met sa voix au service de la cause nationale en chantant «Nidaa edamir» (L'appel de la conscience),

écrite par le poète algérien Salah Kherfi, chantée à l'occasion de la célébration du 6^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre. En 1972, elle participe, sur invitation du défunt président Houari Boumediene, aux célébrations du 10^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie en interprétant «Min ba'id», chanson en hommage aux martyrs de la Révolution mais célébrant aussi ses retrouvailles avec sa patrie et ses compatriotes, après une longue absence. Avant sa disparition, Warda préparait un clip spécial pour célébrer le Cinquantenaire du recouvrement de l'Indépendance. Réalisé grâce au génie de Mounes Khemmar, «Ayam» verra le jour après le décès de la diva. En plus de la chanson, Warda El Djazaïria a marqué aussi de son empreinte le cinéma et la télévision en Égypte, notamment dans «Amirate El Arab» (1963), «Sawt el hob» (1973), «El Oued el kabir», (1975) et «Awrak el ward» (1979) aux côtés de grands comédiens égyptiens. Warda El Djazaïria s'éteint le 17 mai 2012, au Caire, à l'âge de 72 ans. Son corps repose au cimetière El-Alia à Alger.

STYLE MUSICAL ET POSTÉRITÉ

Le musicologue Daniel Caux considère que Warda possède toutes les qualités nécessaires à une chanteuse du monde arabe. Il souligne notamment la justesse de son intonation, son sens du rythme et sa maîtrise des nuances, qui enrichit son chant. Selon Caux, Warda réussit à conjuguer puissance et délicatesse. Warda, surnommée la rose algérienne, est l'une des rares chanteuses renommées dans tout le monde arabe, du Maghreb au Machrek. Elle est considérée comme une «diva» de la chanson arabe, au même titre qu'Oum Kalthoum, Sabah ou Fairuz. Son répertoire comprend plus de 300 chansons. Durant sa carrière, Warda a vendu plusieurs dizaines de millions d'albums. La première chanson enregistrée par Warda, durant les années 1950, est un chant patriotique algérien. Par la suite, elle interprète des chansons célébrant le combat puis l'indépendance de l'Algérie, comme Saidouna Ila El Djibal, Min baide (De loin), Aïd El Karama (La Fête de la dignité), Soummam ou encore Biladi Ouhibouki. Avant sa mort, la chanteuse tourne un vidéo-clip, intitulé Mazal wakfin (Nous sommes toujours debout), célébrant le cinquantenaire de l'indépendance.

M.Dj.

CONSÉCRATION

L'archéologue Toufik Hamoum nommé vice-président du Conseil consultatif scientifique et technique

L'archéologue algérien et expert du patrimoine subaquatique, Toufik Hamoum, a été nommé récemment au poste de vice-président du Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) de la convention de l'Unesco pour la protection du patrimoine culturel subaquatique, a-t-on appris auprès du Conseil. Toufik Hamoum, ancien directeur du Centre national de recherche en archéologie (CNRA)

a été nommé vice-président du (STAB), lors d'une réunion tenue le 4 juin. Ce Conseil scientifique consultatif œuvre à accompagner les projets de valorisation et de protection du patrimoine culturel subaquatique dans les pays membres de la convention de l'Unesco de 2001. Lors de cette réunion, la commission des Etats parties est revenue sur les réalisations de l'année dernière, dont le Colloque international sur

le patrimoine culturel subaquatique organisé à Alger en février dernier. Enseignant à l'Institut d'archéologie de l'université d'Alger et chargé de mission auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Toufik Hamoum est membre du Conseil consultatif scientifique et technique de la convention Unesco de 2001 pour la protection du patrimoine culturel subaquatique.

DU 27 JUIN AU 3 JUILLET, AU TNA D'ALGER

24^e édition du Festival européen de musique en Algérie

La 24^e édition du Festival européen de musique en Algérie se déroulera du 27 juin au 3 juillet au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), sous le thème «Europ'Africa», avec au menu des spectacles de musique et de danse reflétant la diversité culturelle des pays méditerranéens et africains, ont annoncé mardi à Alger les organisateurs lors d'une conférence de presse. La 24^e édition du Festival européen de musique en Algérie verra la participation de 13 pays de l'UE qui présenteront un riche programme de spectacles de musique et de danse, a révélé l'ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Algérie, Thomas Eckert, soulignant que «cet évènement annuel organisé par la délégation de l'UE en Algérie, depuis un quart de siècle, est devenu une célébration unique des liens entre l'UE et l'Algérie». Le choix du thème «Europ'Africa» est le reflet des liens indéfectibles unissant l'Europe et l'Afrique", a-t-il ajouté, précisant que «les artistes européens qui animeront les sept (7) soirées du Festival sont soit d'origine africaine, soit ils entretiennent un lien très fort avec l'Afrique et sa musique vibrante et variée». L'organisation d'un festival de cette envergure en Algérie, un pays au carrefour de l'Europe et de l'Afrique, est une opportunité précieuse de renforcer les ponts culturels entre les deux rives de la Méditerranée.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:42	DOHR 12:50	ASR 16:42	MAGHREB 20:13	ISHA 21:56
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LES BÊTES TOUCHÉES PAR LA DERMATOSE NODULAIRE ISOLÉES FERMETURE TEMPORAIRE DES MARCHÉS DE BÉTAIL À BATNA

Le chef de l'Exécutif de la wilaya de Batna a ordonné, hier, la fermeture temporaire de tous les marchés hebdomadaires de bétail. Cette mesure préventive est dictée par l'apparition de cas de dermatose nodulaire chez les bovins. La maladie contagieuse a été signalée, ces derniers jours, par les services vétérinaires,

dans plusieurs wilayas, principalement à Tizi-Ouzou et Bouira. Un médecin vétérinaire avait expliqué à la presse que «cette maladie transfrontalière a été identifiée initialement en Libye et en Egypte avant d'être présente sur le sol algérien à travers l'acheminement de bêtes de ces deux pays mais aussi par les

pays subsahariens, notamment le zébu qui est un animal pathogène par excellence et qui est en principe interdit sur le territoire national». Les bêtes suspectes ont été isolées, mais le wali de Batna a pris une mesure radicale pour éviter la propagation de la pathologie affectant le bétail, essentiellement les bovins.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 27 JUIN 2024 // N°845 // PRIX 20 DA

LA CANICULE REVIENT

Dix-neuf wilayas concernées !

Dix-neuf (19) wilayas seront touchées à partir d'aujourd'hui par un temps caniculaire qui touchera les wilayas de l'Est et du Sud du pays...

Alors que la fin du mois de juin approche, une intense chaleur va s'installer dans plusieurs régions du pays. Les températures observeront une hausse considérable. Selon les services de la météo Algérie (ONM), une vague d'air chaud se précipite de l'extrême sud vers les régions nord du pays. Ce phénomène résulte d'une haute pression atmosphérique s'étendant du Sahara central jusqu'au nord de l'Espagne, coincée entre deux dépressions atmosphériques, la première près du Portugal, et la seconde avoisinant l'Italie. Un temps chaud marquera la quasi-totalité des régions nord de l'Algérie. Dans un premier temps, cette hausse des températures affecte principalement les régions ouest et centre du pays. Ensuite, cette tendance s'étendra progressivement vers les régions de l'Est. En plus de la chaleur, des particules de sable en suspension pourraient affecter les régions côtières et intérieures de l'Ouest et du Centre. Dans un bulletin météorologique spécial (BMS), l'Office national de la météorologie a annoncé, hier, une très forte chaleur sur plusieurs wilayas. Les températures vont dépasser 45° entre aujourd'hui et demain. Les wilayas concernées sont : Médéa, Djelfa, Bouira, M'sila, Béjaïa, Mila, Constantine, Batna, Souk-Ahras, Tébessa, et Khenchela. Ces conditions peuvent réduire la visibilité et aggraver les effets de la chaleur, il est donc important de s'en protéger et de suivre les mises à jour de l'ONM. Si les seniors, les enfants et les malades chroniques sont particuliè-



rement vulnérables, tout le monde est concerné. Canicule et prise de médicaments peuvent devenir un cocktail nocif et provoquer des effets secondaires. En effet, les experts de santé mettent en garde : en cas de fortes chaleurs, certains médicaments peuvent empêcher ou gêner la thermorégulation du corps, en aggravant, par exemple, un phénomène de déshydratation. Il est également important de respecter les conseils de conservation et de transport des produits de santé. Il faut savoir que l'organisme doit se maintenir dans un intervalle de température très précis pour fonctionner correctement. Quand il est soumis à une augmentation de température, il évacue la chaleur par la peau, qui est l'interface entre lui et l'extérieur, c'est ce qu'on appelle la

thermorégulation. Plus il fait chaud, plus cette évacuation doit être importante pour permettre au corps de maintenir sa température dans l'intervalle nécessaire. En effet, selon les experts, de nombreuses molécules ont un effet sur notre capacité naturelle à réguler notre température corporelle pour qu'elle reste à 37 degrés. Par exemple, les antidépresseurs, les antimigraineux ou encore les antiépileptiques, ils peuvent limiter la formation de sueur. Or, transpirer est le meilleur moyen de rafraîchir notre corps, estiment les experts. La vigilance est également de mise en cas de prise de traitement contre l'hypertension car certains médicaments ont un effet diurétique et accentuent la perte d'eau, car c'est leur rôle. Il est donc primordial de boire

d'avantage, même si l'on n'a pas soif. Il existe aussi des traitements dont la libération dans l'organisme est perturbée par la déshydratation elle-même. Il y a le lithium, un traitement que l'on donne pour le moral, la digoxine pour le cœur, certains antiépileptiques et aussi des antidiabétiques oraux comme la metformine, qui très utilisée, ou les statines, des médicaments pour le cholestérol. D'où les multiples appels à la vigilance. Attention, aussi, en cas de fortes chaleurs, pour traiter la fièvre ou les maux de tête, il est fortement déconseillé de prendre de l'aspirine ou du paracétamol. En effet, le paracétamol est inefficace en cas de coup de chaleur, et l'aspirine peut perturber la thermorégulation de l'organisme, avertissent les professionnels de santé. Toutefois, il ne faut pas pour autant arrêter son traitement sans avis médical. En effet, même si certains médicaments peuvent jouer un rôle dans l'aggravation des problèmes liés aux fortes chaleurs, cela ne justifie jamais d'arrêter de sa propre initiative un traitement, ni même de le réduire ou de l'interrompre quelques jours. C'est donc au médecin traitant d'évaluer la situation au cas par cas. Car les effets des médicaments ne sont le plus souvent problématiques que s'ils sont liés à certains contextes. Il est également fortement déconseillé de pratiquer toute automédication, même ponctuelle, sans prendre l'avis du médecin traitant ou du pharmacien.

A.B.

RECONNAISSANCE ATTAF REND VISITE À L'AMI DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE, KARL BLECHA



Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a rendu une visite de courtoisie à l'ami de la révolution algérienne et ancien ministre autrichien de l'Intérieur, Karl Blecha, pour le saluer, s'enquérir de son état et lui réitérer la grande reconnaissance pour son soutien et son engagement en faveur de la Révolution de libération, en marge de sa visite officielle en Autriche, a indiqué mardi dernier, un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la «consécration des traditions de loyauté et l'hommage que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, veille à rendre aux hommes libres de par le monde qui ont soutenu son parcours de lutte et se sont engagés à défendre sa cause juste face au colonisateur», selon la même source.

55^e FIA

PRÉSENCE REMARQUÉE DU VIETNAM

Plus de 40 entreprises vietnamiennes opérant dans divers domaines présentent leurs produits à la 55e Foire internationale d'Alger 2024 (FIA), qui se déroule du 25 au 29 juin dans la capitale algérienne. L'ambassadeur vietnamien en Algérie, Tran Quoc Khanh, a déclaré que la foire était une opportunité de promouvoir le commerce entre le Vietnam et l'Algérie, ainsi qu'avec les pays africains, européens et américains, contribuant

ainsi à promouvoir l'image du pays auprès des amis internationaux. Les échanges commerciaux entre le Vietnam et l'Algérie ont atteint 250 millions de dollars l'année dernière, soit une augmentation de 68% par rapport à 2022. Ce chiffre a atteint environ 95 millions de dollars au cours des quatre premiers mois de cette année, en hausse de 5,5% sur un an. Les principaux produits d'exportation du Vietnam comprenaient des produits agricoles, des grains de café

non transformés, des filets de panga-sius et des produits chimiques. L'événement de cinq jours attire la participation de près de 700 entreprises, dont 200 sociétés de plus de 30 pays et territoires à travers le monde, spécialisées dans de nombreux secteurs tels que l'énergie, la construction, l'agriculture, l'industrie, les services, la mécanique, l'habillement-textile, l'électronique, la construction navale, l'aviation, l'environnement et l'éducation.

